

L'Accent *sur l'Actu'*

NUMÉRO 31 | JUILLET 2023

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Bel été !

Feu d'artifice du 13 juillet 2023

**Une initiative
écologique en
faveur des
nouveau-nés**
page 4

**Apprendre à bien
manger, avec le
self-service**
page 5

**Résidence
Roger Vayssière**
page 13

Sommaire

- p. 1 Édito
- p. 2 Questions au Maire
- p. 4 Une initiative écologique en faveur des nouveau-nés
- p. 5 Apprendre à bien manger, avec le self-service !
- p. 6 Centre de Loisirs Léo Lagrange
- p. 7 Un Cluedo géant captivant au parc de Rajat
- p. 8 Une visite instructive pour le Conseil Municipal des Enfants
- p. 10 Le centre bourg continu de s'embellir !
- p. 11 Eaux pluviales et eaux usées :
une séparation essentielle pour préserver notre écosystème
- p. 12 Projet hôtelier de qualité au Château de Rajat :
un nouvel atout pour l'attrait touristique de notre région
- p. 13 Résidence Roger Vayssière
- p. 14 Dossier environnement : Les Français et l'eau
- p. 17 Aide de la commune : récupérateurs d'eau de pluie
- p. 18 Installation de 2 ruches pédagogiques à Rajat
- p. 19 Tendre la main à son prochain, relève de notre devoir de citoyen
- p. 20 SCOT : Les principaux enseignements de la concertation
- p. 24 Informations concernant les interventions réalisées sur notre commune
par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre
- p. 26 La Région dote notre commune d'une subvention de 300 000 €
- p. 27 Expo photo de la rue piétonne : Hervé Pezzini
- p. 28 Des actions qui éveillent la passion de la lecture chez les jeunes,
c'est l'engagement des bibliothécaires !
- p. 29 Une journée palpitante avec les Sapeurs-Pompiers :
inspiration et adrénaline garanties !
- p. 30 La lutte contre l'ambrosie est une de nos priorités
- p. 32 Sauver des vies est à portée de main !
- p. 34 Statistiques "Profils croisés"
- p. 38 Le civisme, la civilité et la solidarité :
trois piliers pour une société qui serait plus juste et équilibrée
- p. 47 CCEL
- p. 49 Lutte contre les moustiques
- p. 50 Faits marquants de fin Avril à début Juillet 2023
- p. 52 Tribune des élus
- p. 53 C'est la vie
- p. 54 Forum des associations

LES CARNETS DE LA CITOYENNETÉ

N° 31
Juillet
2023

Hôtel de Ville

5-7 Rue Émile Vernay



04 72 48 09 99



mairie@

mairie-stpierredechandieu.com



www.mairie-stpierre
dechandieu.com



MairieStPierredeChandieu

Horaires d'ouverture
au public :

Lundi au vendredi
9h-12h et 14h-17h30



Directeur de Publication : Raphaël IBANEZ
Conception/Mise en page : Service Communication
Photos : Service Communication/Pixabay.com - sauf mention
Impression : Atelier Michaud - Tirage : 2 200 exemplaires.



Édito

Alors que l'été a déjà entraîné des vacanciers sur son chemin, je vous informe que l'équipe municipale prendra également un court moment de congés bien mérité !

Cependant, soyez assurés que des élus resteront présents dans la commune pendant cette période, afin de veiller au bon fonctionnement des services municipaux et de répondre à vos besoins.

Mon équipe et moi-même serons toujours à pied d'œuvre et attentifs aux projets qui verront le jour dans les prochains mois, car nous sommes animés par une volonté farouche de développer notre belle commune ensemble et d'œuvrer en faveur de l'intérêt général.

Parmi ces projets, j'accorde une attention particulière à la résidence « Roger Vayssière », à destination des seniors, car il est essentiel de créer un environnement adapté et sécurisé pour nos aînés, favorisant leur bien-être et leur épanouissement.

Par ailleurs, j'ai hâte de voir se concrétiser le futur parvis de l'hôtel de ville. Ce nouvel espace ouvert, convivial et accueillant sera également un lieu de rencontre pour tous les habitants, puisque le square Lauchringen en fera partie intégrante.

Je veillerai de très près à encadrer le projet hôtelier de Rajat, qui a le potentiel de faire de Saint-Pierre un acteur majeur du tourisme d'affaires autour de Lyon-Saint Exupéry.

Cette initiative apportera des retombées économiques solides à notre commune et créera de nouvelles opportunités pour nos citoyens.

Je tiens également à souligner l'importance des nombreuses subventions que nous avons obtenues de la part de l'État, de la Région et du Département, car elles témoignent de notre travail et de notre détermination à apporter toujours plus de confort et de bien-être à nos administrés.

Grâce à ces subventions, la rénovation énergétique des bâtiments du complexe DesLyres, du gymnase du centre et de l'école se présente comme une opportunité majeure.

Nous agissons ainsi en harmonie avec nos valeurs, tout en générant des bénéfices économiques tangibles. C'est un pas en avant vers un avenir durable et prospère pour notre communauté.

J'aimerais également porter le regard sur deux axes majeurs de notre action municipale : l'environnement et la jeunesse. Ces deux sujets sont intimement liés, puisque l'un et l'autre sont notre avenir. Comment exprimer plus symboliquement notre confiance en cet avenir que les arbres plantés à chaque naissance dans le secteur du chemin de la Madone ?

Enfin, au niveau national il est primordial de souligner notre engagement ferme et unanime pour exprimer notre solidarité totale envers les nombreuses municipalités touchées par la récente flambée de violence.

En ces temps difficiles, nous sommes également solidaires des forces de l'ordre qui ont pour mission de maintenir la paix et de faire respecter la loi, mais cela ne signifie pas qu'ils sont au-dessus des lois.

Le respect des droits fondamentaux et des principes démocratiques doit être au cœur de leur action.

Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons un bel été.

Profitez de cette période pour vous ressourcer et partager des moments précieux avec vos proches. ■

Votre Maire dévoué,

Raphaël IBANEZ

Questions au Maire



Depuis 1 an et demi, la médiathèque a déménagé dans le parc de Rajat, retrouvera-t-elle sa place dans le village ?

En effet, depuis 2022, la médiathèque a été transférée dans un des bâtiments du domaine de Rajat, en raison de la construction prochaine de la résidence Roger Vayssière.

Au moment du projet de cette future résidence à destination des séniors, nous pensions ramener la médiathèque en son sein. Or, il est apparu au fil des études, qu'il était plus pertinent de créer dans la continuité de cette résidence, un lieu de vie accessible à tous les habitants de plus de 70 ans, qui serait à la fois un espace de restauration en lien avec le restaurant scolaire, mais également en journée un espace de convivialité, favorisant ainsi les échanges, tout en permettant de rompre l'isolement pour certains.

Nous sommes toutefois conscients que les locaux de la médiathèque à Rajat sont exigus au regard du nombre d'ouvrages que celle-ci propose et que l'éloignement du centre pénalise certaines personnes, dont les enfants des écoles.

Aussi, une réflexion est en cours afin qu'elle revienne dans le cœur du village.

Pour cela, nous devons définir un nouvel emplacement, envisager différentes options d'implantation en prenant en compte des critères tels que l'accessibilité, la visibilité et les besoins des usagers. Le choix entre rénover et requalifier un bâtiment communal déjà existant ou en construire un nouveau, n'est donc pas encore arrêté, mais soyez convaincus que notre ambition pour la lecture publique et la culture, elle, demeure. ■

Les travaux de la résidence à destination des séniors sont entamés, quand sera-t-il possible de faire des pré-réservations pour bénéficier d'un logement ?

Dès l'automne, nous accepterons les demandes de pré-réservation pour les logements de cette résidence. Il vous suffira de vous rendre en mairie pour retirer, dans un premier temps, cette fiche. Elle nous permettra d'évaluer les besoins individuels et de sélectionner les résidents en fonction de critères d'éligibilité spécifiques.

Parmi les critères pris en compte pour la sélection, nous accorderons une attention particulière aux personnes habitant déjà la commune et souhaitant se rapprocher du centre bourg, leur permettant ainsi d'accéder plus facilement aux services de proximité.

Le rapprochement familial, afin de favoriser les liens intergénérationnels, sera également considéré, ainsi que les conditions financières, car nous souhaitons nous assurer que cette résidence soit accessible au plus grand nombre.

Enfin, l'âge sera bien évidemment un critère essentiel pour garantir que cette résidence soit spécifiquement dédiée aux séniors qui en ont le plus besoin. ■



Remplissez une demande de pré-réservation en Mairie

Où en est la municipalité par rapport à l'agenda de l'Ad'AP ?

Rappelons que l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) est un dispositif qui permet aux communes de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, en prévoyant de rendre accessible tous les établissements recevant du public, aux personnes porteuses de handicap.

Nous avons entamé les travaux d'accessibilité à nos bâtiments en septembre 2022 et nous sommes dans sa phase finale. Celle-ci sera réalisée cet été et concernera l'école, afin de rendre les classes du bâtiment A accessibles aux enfants à mobilité réduite, ainsi que l'installation d'un ascenseur au château de Rajat.

Nous avons quelques années, étant donné les coûts, pour nous mettre en conformité avec la loi et vous avez pu constater, que de nombreuses réalisations et aménagements avaient été faits. Le dernier en date étant la pose d'un plateau élévateur pour fauteuil roulant, au pied de la scène de l'Espace DesLyres, répondant ainsi aux exigences de la loi qui vise l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées. ■



Existe-t-il des emplois d'été pour les jeunes dans les services de la mairie ?

Tout à fait et cela depuis plusieurs années déjà, car nous sommes conscients de l'importance de donner aux jeunes la possibilité de se familiariser avec le monde du travail et de les encourager à devenir des citoyens responsables et engagés.

C'est pourquoi, chaque année nous proposons des postes adaptés aux jeunes dans les divers services que compte la mairie (Administratif, Services Techniques, Médiathèque, etc.), avec des conditions de travail encadrées et sécurisées.

Cette année, ce sont 9 jeunes Saint-Pierrards(es) qui ont travaillé à la mairie. Leur contrat de travail (CDD emploi saisonnier), allant de 2 à 5 semaines.

Mais, un job d'été est un emploi comme un autre, il est donc soumis au droit du travail en ce qui concerne l'âge à partir duquel on peut travailler (16 ans). ■

Comment les jeunes peuvent-ils s'inscrire ?

Les candidatures doivent être adressées à la Mairie, entre janvier et début mai avec une lettre de motivation, un CV et les dates de disponibilité. Une commission est organisée courant mai avec les différents chefs de service qui ont, en amont, répertorié leurs besoins. La sélection est faite en tenant compte des compétences et souhaits des jeunes.



Une initiative écologique en faveur des nouveau-nés

La municipalité plante un arbre pour chaque naissance et invite les parents à choisir ce symbole pour leur enfant.



Une ardoise a été remise à chaque parent, marquant un engagement envers l'enfant et la nature. Sur celle-ci, ils ont eu l'occasion d'écrire le nom et la date de naissance de leur enfant, rendant cet arbre unique et porteur d'une signification profonde. Il s'agit d'un véritable symbole de vie et d'espoir pour l'avenir.

La municipalité veut offrir aux enfants un cadeau durable qui grandira avec lui tout au long de sa vie. Planter un arbre en l'honneur de chaque naissance est un geste qui a un impact concret sur notre environnement.



En 2022, trente-un enfants sont nés dans notre village et cette clairière s'étoffera d'année en année au fil des naissances.



Cette initiative symbolique, est à la fois un geste de bienvenue pour ces nouveaux nés et un engagement en faveur de l'environnement.



Elle s'inscrit dans le cadre de notre politique municipale visant à sensibiliser la population à la préservation de la nature et à l'importance des arbres dans notre écosystème.

En plantant un arbre pour chaque naissance sur notre territoire communal, nous souhaitons donner à chaque enfant une chance de grandir en harmonie avec la nature et de contribuer à un avenir plus vert.

L'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale et bien évidemment familiale, en présence des parents et des élus. Chaque famille a été invitée dimanche 18 juin, à se rendre sur cette parcelle de terrain située rue de la Madone, qui a été spécialement aménagée et où une large variété d'arbres attendait d'être choisie. Des essences locales adaptées au climat ont été privilégiées, favorisant ainsi la biodiversité et la résilience écologique de la région.

Ces arbres deviendront des témoins vivants de la croissance de nos enfants et de notre engagement envers la nature.

Cette initiative renforce également le sentiment d'appartenance à la communauté et encourage les familles à s'investir dans la préservation de leur environnement local. C'est un rappel constant de notre responsabilité envers notre cadre de vie, et de notre devoir de protéger et de préserver la nature pour les générations futures. ■

Information à l'attention des parents qui n'étaient pas présents ce jour-là.

Si votre enfant est né en 2022, nous vous proposons de vous rendre en mairie, où une enveloppe avec le matériel nécessaire vous sera remise, afin que vous puissiez également lui choisir un arbre.

Apprendre à manger différemment, avec le self-service !

À la rentrée prochaine, les élèves de l'école élémentaire René Cassin vivront une expérience de restauration scolaire inédite.

Fini le service à table traditionnel, place au self-service !

Avant de faire ce choix, nous nous sommes laissés le temps de la réflexion. Pour cela, nous avons visité d'autres restaurants scolaires fonctionnant sur ce format et interrogé des communes voisines.

Désormais, ce sont les enfants eux-mêmes qui se serviront. Cette transition promet d'apporter de nombreux avantages, car le temps du repas doit être l'occasion pour les enfants de se détendre et de communiquer.

- Le self-service permet de mieux fluidifier la pause du midi en donnant aux enfants le temps dont ils ont besoin pour manger, mais ils auront surtout plus de temps pour s'aérer avant ou après le repas.
- Les enfants accueillis pourront s'installer où ils le veulent et auront ainsi, la liberté de se retrouver pendant l'heure du midi. Par exemple, un frère et une sœur ou des amis(es) de classes différentes pourront manger ensemble, alors qu'avant, les enfants s'installaient sur des tables déjà désignées par les agents.
- Nous voulons que les enfants aient l'impression d'aller au restaurant.
- Le restaurant scolaire devient un endroit ludique et pour tout le monde, un lieu plus agréable, pour les enfants et les agents.
- Les enfants ne seront plus seulement spectateurs de leur repas, ils en deviennent presque l'acteur principal, puisqu'ils profiteront d'une certaine part d'autonomie durant cette pause du midi. Le fait d'enlever quelques contraintes et de leur accorder plus de responsabilités contribuera à ce qu'ils soient moins agités.
- D'ailleurs, certains restaurants scolaires, nous ont signalé que les plus grands se prenaient au jeu et assumaient pleinement leur droit d'aïnesse en aidant les plus petits à table, comme en leur versant l'eau dans leur verre, par exemple.

Le but est également de rendre :

- Le personnel plus disponible dans son rôle d'éducateur et d'encadrant.
- De favoriser l'apprentissage des enfants, vers plus d'autonomie, de partage, de politesse et d'hygiène liées au temps du repas.

Et nous proposerons toujours :

- Des repas de qualité, toujours préparés par Marie Chevalier et son équipe, mettant à l'honneur les produits frais, locaux et respectant les circuits courts.
- Des aliments sûrs, sains, en quantité suffisante et à leur goût.
- Une qualité nutritionnelle rigoureuse.
- Un repas végétarien par semaine, comme l'impose la réglementation.
- L'apprentissage au goût.
- Les repas seront les mêmes pour tous, mais toujours avec la prise en compte des PAI et des repas différents ; seule change la méthode de service.

Fonctionnement

- A leur arrivée, les enfants prendront un plateau-assiette à 3 compartiments (entrée, plat chaud, dessert), seront servis et conseillés par un agent de restauration et la quantité sera adaptée à l'âge et l'envie des enfants, puis ils iront s'installer.
- Les couverts, verres et serviettes seront déjà sur les tables.
- C'est donc un service allégé, les enfants n'auront pas de plateau lourd à porter ; leur confort sera préservé.
- L'enfant pourra toujours demander du « rab ».
- Quand ils auront fini, les enfants rapporteront leur plateau-assiette et trieront leurs déchets, toujours dans le cadre de l'opération anti-gaspi à laquelle ils sont attachés.
- Le nombre d'agents reste identique. Nous ne nous séparons d'aucuns agents. Leur rôle va évoluer, pour qu'ils soient plus proches encore des enfants et les accompagner dans l'apprentissage du goût et de l'autonomie. Ils leur feront découvrir les produits, tout en faisant le lien entre agriculture et alimentation et apprendre à ne pas gaspiller la nourriture.
- Les agents n'auront plus besoin de multiplier les allers-retours entre l'office et l'espace de restauration pour servir les assiettes et ramequins des entrées, des plats et des desserts. C'est donc aussi une meilleure attention des conditions de travail des agents.
 - Les activités dans la cour seront conservées et gérées par des animateurs. ■

EN CHIFFRES

50 462 repas fabriqués durant l'année scolaire 2022-2023, dont 831 repas aux personnes âgées.



Nota :

La cantine n'est pas un service obligatoire, mais lorsqu'elle existe, elle doit respecter les règles nationales également valables dans les collèges et lycées :

- Un temps de repas de 30 minutes au moins.
- Une variété dans les menus.
- Des portions adaptées à l'âge des enfants.



Centre de Loisirs

La commune de Saint Pierre de Chandieu a décidé de confier à un Délégué, une mission de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire, à l'exception de la garderie du matin et soir pour les enfants de maternelle et la restauration scolaire.

Déléguer la gestion de ce service à un tiers va permettre à la collectivité, de se libérer de certaines contraintes organisationnelles, comptables et principalement la maîtrise budgétaire.

Si nous avons fait le choix d'externaliser ces services, nous sommes en parallèle, tenus de sécuriser juridiquement l'exécution du contrat par l'établissement de clauses adéquates, ce qui nous a permis de sélectionner le délégataire qui correspondait à nos attentes.

Notre ambition, la garantie d'une continuité et d'une cohérence dans l'éducation de l'enfant et du jeune entre les différents temps de sa journée et tout au long de son apprentissage de futur citoyen, acteur de son territoire.

Fondée en 1950, la Fédération Léo Lagrange est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, dont l'action s'inscrit dans l'économie sociale.

Comptant plus de 5000 salariés, 3000 bénévoles et volontaires, 60 000 adhérents et 300 000 usagers et bénéficiaires, elle met quotidiennement ses compétences et son expertise au service des collectivités dans les champs de l'animation, de l'éducation et de la formation.

La Fédération Léo Lagrange accompagne plus de 460 collectivités, grâce à sa démarche de co-construction et à un sens continu de l'innovation.

Elle intervient sur des dispositifs de la vie locale en direction de tous les publics :

- l'accueil de la petite enfance,
- l'animation d'espaces d'éducation et de loisirs pour les enfants,
- la mise en œuvre des activités périscolaires,
- l'accompagnement vers l'autonomie des adolescents et des jeunes,
- l'action vers les familles et la vie des quartiers,
- les défis liés au vieillissement de la population. ■

Fonctionnement élémentaire

Accueil périscolaire du matin

de 7h à 8h20

Accueil périscolaire du soir

de 16h30 à 18h30

Accueil mercredis & vacances

de 8h à 18h30



Un Cluedo géant captivant au parc de Rajat



C'était une très bonne idée que d'avoir organisé le 16 juin, un Cluedo géant autour d'une intrigue liée à la contamination des promeneurs qui auraient bu l'eau du parc de Rajat. Cela ajoute une dimension passionnante et mystérieuse à l'activité, mettant en avant les compétences de déduction des participants.

Dans ce scénario, les participants au nombre de 150, ont dû enquêter sur qui avait contaminé l'eau du parc. Les indices et les pistes disséminés dans le parc les ont guidés vers la découverte du coupable.



C'était la troisième édition de ce Cluedo géant et cela implique à chaque fois une planification approfondie de la part des organisateurs. Les animateurs ont dû préparer un scénario détaillé avec des indices, des suspects et des lieux clés dans le parc. Ils ont également dû créer des énigmes et des défis pour que les participants puissent progresser dans l'enquête.

Une telle activité encourage la réflexion logique, la collaboration et l'esprit d'équipe. Les participants ont travaillé ensemble pour rassembler les indices, partager leurs découvertes et établir des stratégies pour résoudre le mystère.

En plus d'être amusant, ce genre d'activité offre également des opportunités d'apprentissage. Les participants peuvent développer leurs compétences en résolution de problèmes, en communication et en pensée critique tout en s'amusant.

Comme l'année précédente, ce Cluedo géant a été un succès et a permis aux jeunes du centre de loisirs, ainsi qu'à leur famille, de passer un moment mémorable et passionnant dans le parc de Rajat.

La soirée s'est clôturée par une vente de boissons et d'encas, dont les recettes serviront à financer en partie le voyage à Paris du Club Ados.

Bravo pour cette idée de distraction intergénérationnelle, merci à tous les parents bénévoles qui ont participé au service de la buvette et de la restauration et aux ados acteurs, qui ont tenu leur rôle à la perfection ! ■





Une visite instructive pour le Conseil Municipal des Enfants



Au mois de juin, le Conseil Municipal des Enfants de notre commune a eu l'opportunité unique de visiter une usine d'incinération de déchets ménagers.

Il s'agissait du SITOM Nord Isère, qui est un Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères dont notre commune dépend.

Cette visite a été organisée dans le but d'éduquer les jeunes conseillers municipaux sur la gestion des déchets et les défis environnementaux auxquels notre communauté est confrontée. Cette expérience immersive a permis aux enfants de mieux comprendre le fonctionnement de l'usine et les mesures prises pour minimiser l'impact sur l'environnement.

Ils ont pu observer de près le processus d'incinération des déchets. Ils ont été guidés à travers les différentes étapes, depuis l'arrivée des déchets par camion dans un vaste hangar où ils sont brassés puis déversés dans un gigantesque entonnoir, jusqu'à la production d'énergie. Toutes les chaînes de traitement sont doublées pour accélérer le processus, mais surtout pour que l'usine puisse continuer à fonctionner en cas de panne. Les déchets passent dans de grands incinérateurs qui ne s'arrêtent jamais et les résidus qui ne brûlent pas appelés "mâchefers", sont également traités pour servir notamment comme remblais ou pour les routes.

Les mesures environnementales

Les jeunes ont été impressionnés par la technologie utilisée pour brûler les déchets de manière contrôlée, minimisant ainsi la pollution de l'air. Les fumées issues de l'incinération sont en effet traitées à leur tour en passant par plusieurs filtres, afin de réduire au maximum la présence d'agents toxiques qui pourraient se disperser dans l'air. Elles sont analysées et les personnes qui les ont guidés, dont le directeur du site lui-même, ont mis l'accent sur le fait que toutes ces données sont enregistrées et rapportées à une agence en charge de surveiller ces émissions, pour respecter les normes environnementales les plus strictes.

De plus, les enfants ont appris l'importance de la valorisation énergétique des déchets, puisque la chaleur dégagée par le processus est récupérée pour produire de l'énergie. L'usine est également équipée de panneaux solaires pour générer de l'énergie et être ainsi autonome.



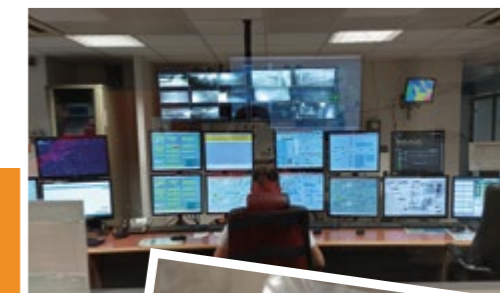
La sensibilisation à la gestion des déchets

Outre la compréhension du processus d'incinération, cette visite a également permis aux jeunes conseillers municipaux de prendre conscience de l'importance de la gestion des déchets. Par le biais d'un film, ils ont été informés sur la nécessité du tri sélectif et du recyclage, afin de réduire la quantité de déchets envoyée à l'incinération, mais aussi d'éviter que des éléments indésirables ne se retrouvent dans ceux-ci, tels que des bonbonnes de gaz, par exemple.

L'ensemble du groupe a trouvé beaucoup d'intérêt à cette visite éducative à laquelle ils ont participé activement en posant des questions pertinentes.

La visite de ce centre aura donc été une expérience éclairante pour ces jeunes enfants, elle leur a permis de comprendre les enjeux liés à la gestion des déchets et de prendre conscience de l'importance de l'implication de chacun dans la préservation de l'environnement.

Pour l'anecdote, ils ont été ravis de revêtir les casques et les gilets de sécurité mais ont été frappés par l'odeur peu agréable qui émanait de la chaîne de traitement !



Du traitement des déchets à la production d'énergies, le SITOM Nord-Isère offre un service public de qualité, respectueux de l'environnement à un coût maîtrisé.

Un syndicat qui réunit

6 collectivités adhérentes, réparties sur

4 départements, représentant

199 communes et

404 108 habitants.

151 926 tonnes de déchets réceptionnés en 2022, qui ont produit de l'électricité, de la vapeur et de la chaleur.

Le SITOM en Chiffres

80% de l'électricité produit est revendue et

20% permet de répondre aux besoins propres de l'unité.



Le centre bourg continue de s'embellir !



Dans la continuité du réaménagement du centre bourg avec la rénovation de la place Charles de Gaulle, de la rue piétonne, celle du Stade et bientôt l'avenue du 19 mars, l'équipe municipale continue de s'attacher à l'embellissement de la commune. C'est dans ce cadre-là que les élus ont entamé une étude de requalification du parvis de la mairie pour créer un espace ouvert sur le square Lauchringen.

Création d'un espace ouvert, convivial et accueillant

Sachant que le parvis d'une mairie est souvent la première impression que les visiteurs et les habitants ont de l'administration locale, il est donc essentiel de créer un espace accueillant qui reflète l'identité de la communauté.

Cette requalification du parvis inclura l'aménagement de zones piétonnes, la plantation d'arbres et de fleurs, l'installation de bancs. Ces éléments contribueront à créer une atmosphère agréable, incitant les citoyens à s'approprier cet espace public.

Un mélange de matériaux pour plus de sécurité

L'utilisation de matériaux mixtes sur la chaussée peut contribuer à améliorer la sécurité et le confort des piétons. En effet des études rapportent que le changement de texture et de sonorité lorsque les véhicules passent des pavés au bitume, peut attirer l'attention des conducteurs et les sensibiliser davantage à la présence des piétons.

Concernant les deux roues et notamment les trottinettes qui souvent roulent trop vite et imprudemment, le passage sur une zone pavée force le ralentissement, car la stabilité est moins bonne.

Le parking sera enherbé en partie

Quelques places de parking supplémentaires seront créées en épis et l'ensemble des stationnements situés en continuité du Square, sera enherbé car cette méthode présente plusieurs avantages.

En effet, elle permet une meilleure gestion des eaux pluviales, réduit l'effet d'îlot de chaleur, améliore la qualité de l'air et bien évidemment, elle apporte de l'esthétique à l'ensemble en offrant un environnement plus naturel. ■

Eaux pluviales et eaux usées : une séparation essentielle pour préserver notre écosystème

La législation impose la séparation des eaux usées (eaux provenant des sanitaires, cuisine, salle de bain...) et des eaux pluviales (descente de toiture, chenaux, grille de sol...), qui auparavant étaient réunis dans un réseau dit "unitaire".

Dans le but de diminuer l'apport d'eaux pluviales dans le collecteur du SMAAVO* et de supprimer le bassin d'orage situé au bout de l'allée Frédéric Chopin, la commune a lancé des travaux d'extension du réseau des eaux usées et le renouvellement des collecteurs d'assainissement d'eaux pluviales.

Une augmentation des diamètres des collecteurs a été faite pour permettre une meilleure collecte des eaux de pluie, passant d'un diamètre 600 mm à 1000 mm, avec un raccordement sur le bassin de la Madone.

Un regard aval va être mis en attente, dans la perspective de raccorder le réseau des eaux pluviales situé rue Emile Vernay, avec une extension au niveau de la rue des Acacias, pour permettre la mise en séparatif du secteur.

Afin de profiter de l'ouverture des tranchées, le collecteur de distribution d'eau potable existant sera également remplacé du fait de son vieillissement (environ 60 ans).

A la fin des travaux, les habitations situées sur le bas de l'allée Frédéric Chopin auront la possibilité de mettre en séparatif leurs effluents.

En effet, des regards de branchements eaux usées et eaux pluviales seront installés près des habitations.

Les travaux ayant un fort impact financier sur les investissements de la commune, la réalisation des autres secteurs sera étalée dans le temps. ■

* Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la vallée de l'Ozon (SMAAVO)



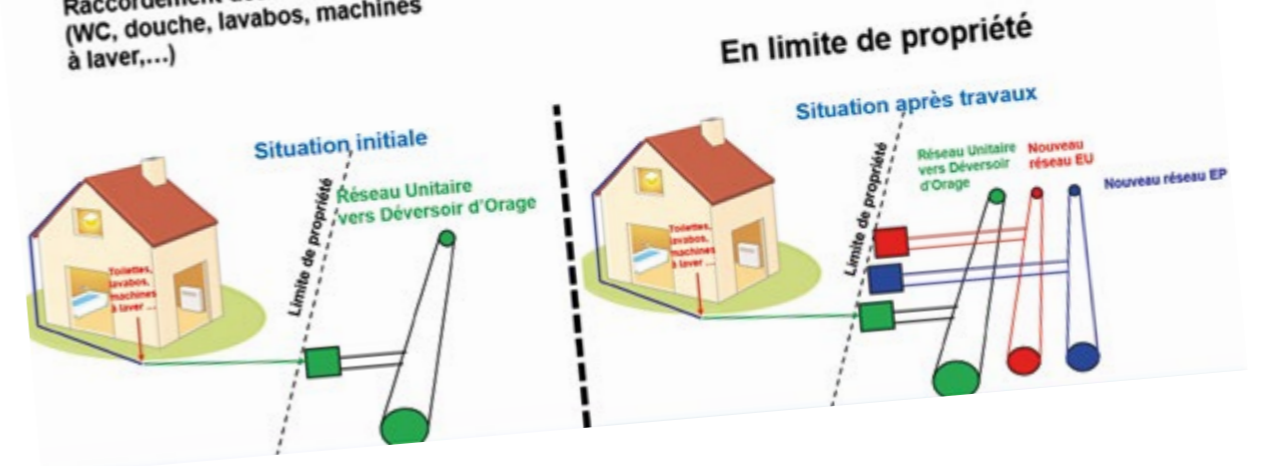
Notons que pour la réalisation de ces travaux, la Préfecture du Rhône a alloué une subvention de 300 000 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), au titre de la part exceptionnelle 2021 du plan France Relance.

A la charge des usagers du réseau :

Raccordement des eaux usées (WC, douche, lavabos, machines à laver,...)

A la charge de la commune :

- création du nouveau réseau,
- mise en place des boîtes de raccordement



Projet hôtelier de qualité au Château de Rajat : un nouvel atout pour l'attrait touristique de notre région



Afin de renforcer le développement et l'attrait du château de Rajat, la municipalité envisage d'autoriser l'installation d'un projet hôtelier de qualité dans ce secteur.

Étant donné la proximité de l'aéroport Saint Exupéry et du parc des expositions Eurexpo, il est devenu indispensable de proposer une offre hôtelière de qualité, actuellement absente de notre territoire.

Comme le délégataire actuel du château souhaite élargir son offre de services en proposant des hébergements à ses clients, nous avons fait le choix, après validation de l'ensemble du Conseil municipal de l'accompagner dans ce projet qui représente plusieurs avantages pour la commune, les riverains et ses administrés.

Le secteur destiné à cette construction est actuellement en friche, utilisé comme parking, ce qui engendre des problèmes de voisinage en raison du manque d'aménagement et de la présence d'un revêtement en sable stabilisé propice aux nuisances sonores et incivilités surtout la nuit.

L'hôtel serait donc situé sur la partie Est dudit parking, au lieu et place de l'ancienne grange en mâchefer de charbon (ne pas confondre avec le mâchefer issu de l'incinération d'ordures ménagères), tout en permettant à la commune de conserver une part de l'espace pour un usage public, sans empiéter bien évidemment sur le domaine boisé.

Grâce à une réorganisation rationnelle de l'espace, un revêtement à biodiversité positive sera créé pour un stationnement végétalisé, enherbé et arboré, ajoutant ainsi de l'esthétisme à l'ensemble tout et éliminant les dysfonctionnements actuels.

Un dépôt minute pour les bus et des possibilités de stationnement à leur usage seront également étudiées.

Le coût des travaux sera à la charge de l'exploitant et la commune restera propriétaire du foncier.

Des études d'opportunité sont engagées en concertation entre le délégataire, la CCEL et la municipalité, afin d'affiner et qualifier le projet, en veillant à ce qu'il réponde aux objectifs et aux obligations formulés par la commune, comme l'obligation du parking de l'hôtel en sous-sol.

Bien évidemment, la réalisation de ce projet nécessite des études financières préliminaires avant la conclusion d'un bail à construction longue durée pour l'exploitation de l'établissement hôtelier par le délégataire du château.

Une autorisation globale du projet (architecturale, technique et financière) sera ensuite soumise au vote du conseil municipal. La valeur locative du terrain fait l'objet d'une estimation effectuée par le service France Domaines et ce projet sera intégré dans la prochaine modification du Plan Local d'Urbanisme.



Pour rappel, le délégataire a rénové le château, construit une orangerie et verse à la commune un loyer et une participation à son chiffre d'affaires. C'est donc la formule que nous continuerons d'appliquer pour l'hôtel.

En résumé, en plus de l'attractivité renforcée de la commune et la valorisation de son patrimoine, c'est un revenu important que nous percevons et qui nous permet toujours la mise en place de projets ambitieux pour le plus grand nombre.

Résidence Roger Vayssière

Les travaux de construction de la Résidence Roger Vayssière vont commencer prochainement et nous vous présentons ici, les dessins de ce futur espace à destination des séniors, qui comprendra 26 logements (9 T2 / 12 T3 / 5 T4).



Cette réalisation vise à offrir un environnement sûr, confortable et adapté aux besoins spécifiques de nos aînés. La conception de cette résidence a été soigneusement étudiée pour répondre à leurs attentes et à leurs exigences, en mettant l'accent sur leur bien-être, leur autonomie et leur qualité de vie. Chaque détail a été pensé afin de créer un espace chaleureux, accueillant et propice aux rencontres et aux activités sociales.



26 logements

9
T2

12
T3

5
T4



Les Français et l'eau



Principaux enseignements
de la 26^{ème} édition
du Baromètre CIEAU/Kantar



Rhône Taux de confiance élevé en la qualité de l'eau du robinet

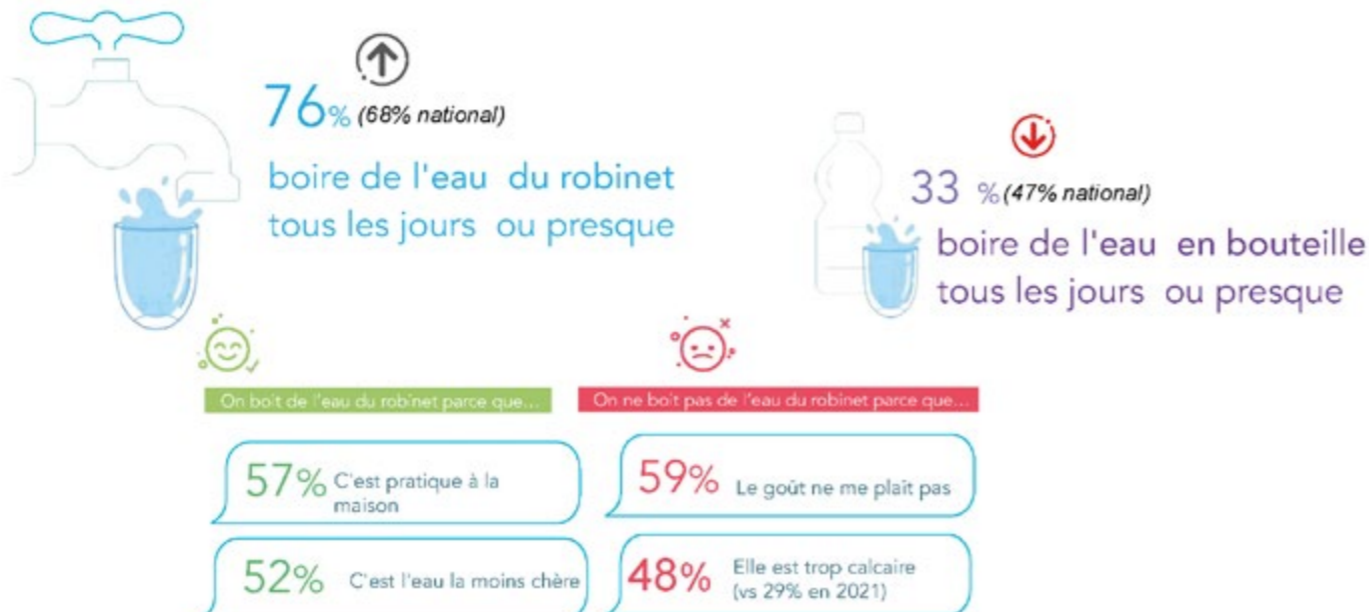


86% des habitants du Rhône ont confiance en l'eau du robinet

46% Pensent que la qualité est restée stable, au cours des 10 dernières années.
35% Une proportion sensiblement moins importante estime qu'elle s'est améliorée.
19% croient en une dégradation dans la même période.

Bouteille ou robinet ? Dans le Rhône, on creuse l'écart en faveur de l'eau du robinet

Les habitants du Rhône sont plus nombreux à déclarer consommer de l'eau en bouteille.



Rhône Dépollution des eaux usées :

Plus des trois-quarts des habitants ne savent pas comment ça fonctionne...

Dans le Rhône, près de 7 personnes sur 10 pensent que les eaux usées sont directement utilisées pour produire de l'eau potable, comme s'il y avait une seule et même usine de traitement.

Moins d'un quart sait qu'elles sont traitées avant d'être rejetées.

Le devenir des eaux usées



- 69%** Elles sont retraitées en usine pour être transformées en eau potable
- 22%** Elles sont nettoyées en usine avant d'être rejetées dans la nature
- 9%** Elles sont rejetées telles quelles dans la nature

Rhône La dépollution des eaux usées... Pour autant la majorité est convaincue de sa nécessité

La dépollution des eaux usées est extrêmement importante



- 90%** Pour préserver son cadre de vie
- 88%** Pour protéger l'environnement
- 87%** Car la réutilisation des eaux usées est une alternative pour moins puiser dans les ressources naturelles
- 87%** Pour garantir les ressources en eau pour les générations futures

Rhône Pollution et responsabilité individuelle

On ne peut pas jeter n'importe quoi dans les canalisations, parce que :

- 67%** Cela perturbe la dépollution des eaux usées
- 61%** Cela bouche les canalisations
- 54%** Cela pollue les ressources en eau
- 34%** Cela peut augmenter la facture d'eau car plus de traitements sont nécessaires
- 23%** Cela influe sur la qualité de l'eau du robinet
- 3%** Je ne sais pas

Un rôle à jouer, une conscience moins marquée quant à la responsabilité individuelle








CARTE D'IDENTITÉ DU FLEUVE RHÔNE

sous l'effet du changement climatique

UN FLEUVE PUISSANT
810 km de long
SUPPORT DE NOMBREUX USAGES

3,1 milliards de m³ par an
soustraits définitivement au fleuve :

-  48 % irrigation,
-  24 % transferts hydroélectriques,
-  16 % eau potable,
-  5 % industrie,
-  5 % navigation.

2,3 millions
de personnes alimentées
en eau potable par les eaux
du Rhône et de sa nappe.



5,2 milliards de m³ d'eau
prélevés chaque année
(13 % des volumes prélevés en France).

2700 préleveurs
agricoles déclarés
dans le bassin versant
du Rhône en 2019.



1700 m³/s
C'est le débit moyen annuel
du fleuve à son embouchure.

-13%
C'est la baisse des débits du Rhône
déjà observée à l'étiage au mois
d'août depuis 1960 à Beaucaire.

**- 20 % SUPPLÉMENTAIRES
DE BAISSÉ DE DÉBIT À L'ÉTIAGE
AU MOIS D'AOÛT, D'ICI À 2055.**

15 %
C'est aujourd'hui en moyenne
la part des volumes prélevés
cumulés sur les volumes d'écoulement estivaux.

**CETTE EMPREINTE ESTIVALE
POURRAIT DÉPASSER 30 %, 6 ANNÉES SUR 30, EN 2055.**



La commune vous aide pour l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

L'aide à l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour l'année 2023, proposée par la commune, vise à encourager les particuliers à adopter une gestion raisonnée de la ressource en eau, à maîtriser leurs dépenses en eau, à lutter contre le développement du moustique tigre et à s'adapter au changement climatique.

Voici les principales informations à retenir :



Les particuliers résidant dans la commune peuvent bénéficier de cette aide en complétant le dossier de demande disponible à l'accueil de la mairie et en fournissant les pièces justificatives requises.



L'aide est valable pour les acquisitions effectuées entre le 1^{er} avril 2023 et le 30 septembre 2023 et la demande doit être soumise dans les 30 jours suivant l'achat du récupérateur.



Pour être éligible à l'aide, il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile datant de moins de trois mois à partir de la demande de subvention et de remplir le dossier de demande d'aide financière.



Chaque foyer (déclaré à la même adresse) ne peut bénéficier de cette subvention qu'une seule fois.



L'aide financière est plafonnée à 50% du prix d'achat du récupérateur d'eau de pluie, dans la limite de 50€. Le récupérateur doit avoir une contenance minimale de 300 litres. ■



Installation de 2 ruches pédagogiques à Rajat

Les ruches pédagogiques présentent plusieurs avantages et intérêts, tant pour l'éducation que pour l'environnement.

Elles offrent une occasion unique d'éduquer le public sur l'importance des abeilles pour la pollinisation, la biodiversité et la production alimentaire. Elles permettent de sensibiliser les personnes aux enjeux liés à la protection des abeilles et à la préservation de leur habitat.

Elles offrent également une expérience pratique aux enfants et au grand public, car ils peuvent observer directement les abeilles à l'œuvre, comprendre leur comportement, leur organisation sociale et leur rôle dans l'écosystème.

Par ailleurs, en permettant au public d'interagir avec les ruches, ces ruches pédagogiques contribuent à la conservation des espèces d'abeilles. Elles peuvent aider à promouvoir la sauvegarde des abeilles indigènes et des espèces en voie de disparition.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes, ce qui est crucial pour la production alimentaire et la diversité des écosystèmes. Les ruches pédagogiques peuvent aider à augmenter la population d'abeilles dans une région donnée, favorisant ainsi la pollinisation des plantes et des cultures environnantes.

C'est pour ces raisons qu'il nous est apparu intéressant d'en implanter deux, proches des espaces dédiés aux animaux.

Déjà plusieurs classes de l'école élémentaire ont pu observer le travail des abeilles.

Avec leurs enseignants, ils avaient effectué un travail en classe, en amont de cette visite et grâce aux deux apiculteurs en charge de ces ruches, ils ont découvert le monde fascinant des abeilles au travail.

Venez à votre tour découvrir ces ouvrières de la nature et profitez de ce petit coin de quiétude que vous offre le parc, grâce à ses différents aménagements qui s'étoffent au fil du temps.

Parc de Rajat

Des tables de pique-nique ainsi que des bancs ont été installés sur la pelouse et de part et d'autre, des fleurs, des arbustes, quelques pieds de vigne accompagnés de haies fruitières enrichissent la végétation déjà présente.

Une boîte à livres trouvera bientôt sa place dans cet environnement apaisé. ■



Tendre la main à son prochain, relève de notre devoir de citoyen



Notre commune se préoccupe du bien-être des personnes vulnérables et met en place des mesures pour les aider.

Régulièrement nous recevons des signalements concernant la présence de SDF (sans domicile fixe), de routards, ou bien encore des personnes qui dorment dans leur voiture.

À chaque fois nous allons à leur rencontre afin de connaître leurs besoins et bien sûr, nous essayons de leur apporter un réconfort au regard de leur situation.

Certains sont reconnaissants de recevoir un repas ou souhaitent simplement prendre une douche. D'autres, mais plus rarement aimeraient obtenir un hébergement. Nous essayons alors de leur en trouver un à Lyon, bien que la démarche soit plutôt compliquée.

C'est le rôle de chacun de faire preuve d'empathie.

Parfois en plein hiver, il nous est arrivé de leur proposer une chambre d'hôtel, mais là encore ils ne recherchent pas forcément de toit, car le plus souvent ils refusent les foyers ou l'hôtel. Dans tous les cas, nous essayons de leur venir en aide, même si parfois il est difficile de se comprendre en raison de la barrière de la langue.

Si la municipalité essaie de faire le nécessaire pour aider ces personnes qui sont dans la rue, c'est aussi le rôle de chacun de faire preuve d'empathie et d'essayer de leur venir en aide.

Le dernier cas était celui d'un routard qui venait de Bretagne et descendait vers le sud. Nous l'avons reçu à la mairie et il avait juste besoin d'un sac à dos et de cartes routières. Il n'a pas souhaité d'hébergement et a refusé qu'on lui donne de la nourriture.

Il est important de faire preuve de compréhension envers des personnes qui sont sans-abri, car elles peuvent rencontrer des difficultés et des circonstances complexes.

Il est regrettable en revanche que certaines personnes se contentent de juger sans chercher à comprendre la situation de ces individus. Les récents commentaires désagréables postés anonymement sur les réseaux sociaux (voir également p.44) et les préjugés, ne font qu'accroître les stigmates et ne contribuent en rien à résoudre les problèmes sous-jacents.

Rappeler que tous les sans-abris ne sont pas dans la même situation.

Certains peuvent être des personnes en voyage, comme ce fut le cas de cet homme aperçu couché sur un trottoir en plein après-midi dont nous avons évoqué la situation plus haut, tandis que d'autres peuvent être confrontés à des difficultés financières, à des problèmes de logement ou à des problèmes de santé mentale. Chacun a une histoire et des besoins différents et il est important de les aborder individuellement.

La solidarité et le sens du civisme sont des valeurs fondamentales pour créer une communauté inclusive et soutenante et la municipalité est solidaire envers les personnes vulnérables et cherche à leur apporter de l'aide, s'ils sont signalés.

En agissant ensemble, nous pouvons contribuer à améliorer la situation de ces personnes et leur offrir les ressources et le soutien dont ils ont besoin à ce moment-là, un hébergement pour une nuit un bon alimentaire, un point d'eau pour se laver, etc.

Il est également important d'éduquer et de sensibiliser la population sur les questions liées à l'itinérance, afin de combattre les stéréotypes et les préjugés. Attachons-nous à être attentifs aux personnes qui peuvent être vulnérables et à promouvoir une culture de compréhension et d'inclusion. ■

DÉBATS

Les principaux enseignements de la concertation

La concertation visait à apporter des éclairages aux trois questions suivantes : Quel regard sur l'agglomération aujourd'hui ? Quels enjeux en matière de cadre de vie, de préservation de l'environnement, de logements, d'économie, de déplacements... ? Quelles priorités et projets pour vivre mieux demain dans l'agglomération lyonnaise ?

Une convergence des perceptions

Les enseignements à retenir des différents dispositifs de consultation (enquête audiovisuelle, rencontres publiques, questionnaire, débat) sont convergents autour de trois grandes priorités pour l'agglomération :

- faciliter les déplacements quotidiens ;
- rééquilibrer l'aménagement du territoire ;
- proposer un logement adapté à chacun.

En outre, de façon transversale, les habitants soulignent l'urgence à agir face aux défis du dérèglement climatique. Ils alertent également sur la perte de mixité sociale, culturelle, générationnelle... et la crainte d'un entre-soi grandissant qui irait à l'encontre de la qualité du vivre-ensemble.

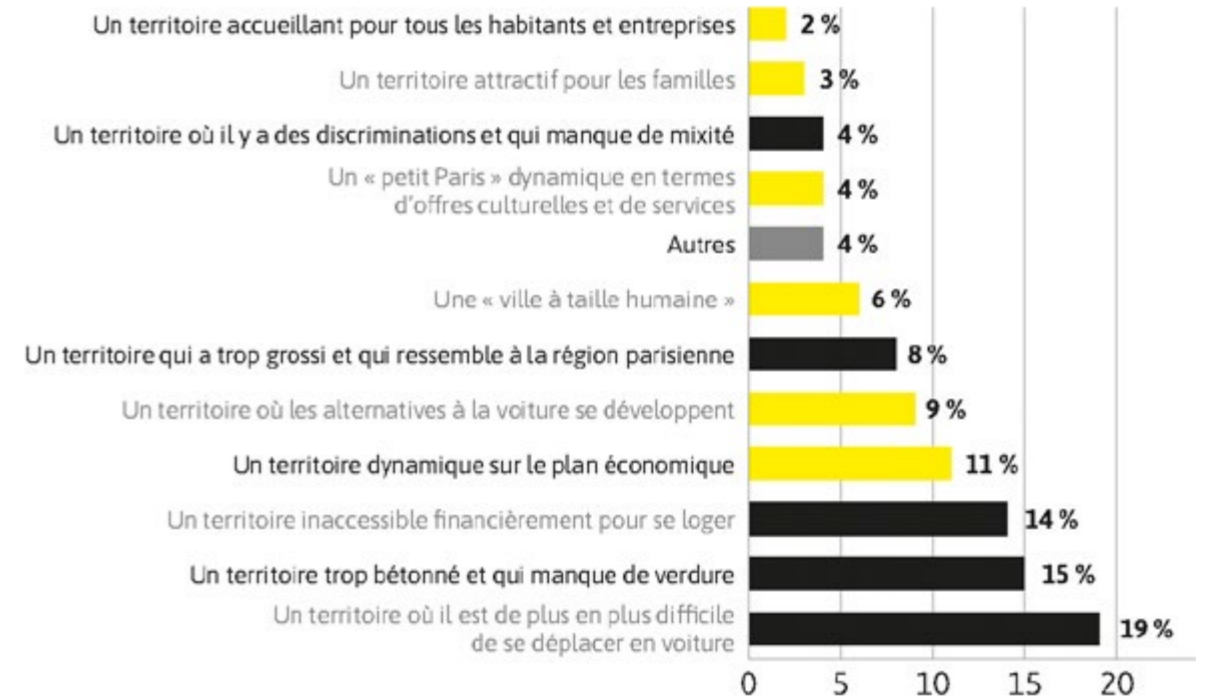
Un regard positif sur le cadre de vie mais des inquiétudes sur son évolution

Que ce soit lors des rencontres publiques ou via la plateforme de participation citoyenne, les habitants portent majoritairement un avis positif sur le territoire de l'agglomération lyonnaise. Ils mentionnent souvent son caractère de ville « à taille humaine » comme une qualité à préserver mais ils tempèrent ce propos en regrettant son développement perçu comme trop rapide et impactant la qualité de vie : urbanisation au détriment des espaces de respiration et de l'identité des territoires, manque d'équipements, saturation des réseaux de transport... Ils déplorent la perte d'équilibre entre cadre de vie (qualités urbaines et paysagères, proximité de la nature) et confort de vie (capacité à se déplacer avec des temps de parcours raisonnables, à travailler et à trouver toutes les aménités en proximité, ...).

Pour qualifier ces inquiétudes, les préoccupations mises en avant portent sur :

- les conditions de déplacement en voiture et l'insuffisance des transports collectifs dans les secteurs périphériques ;
- le déséquilibre entre espaces urbanisés et naturels ; une croissance trop importante générant une dégradation du cadre de vie ;
- le coût excessif des logements, qui rend le territoire inaccessible pour une partie importante des ménages.

PERCEPTION DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE AUJOURD'HUI PARMIS UN CHOIX DE RÉPONSES PROPOSÉES



Sepal, Questionnaire plateforme de participation citoyenne décembre 2022

Il convient de souligner des points de vue distincts selon les lieux d'habitation.

Ainsi les habitants du centre de l'agglomération (Lyon-Villeurbanne) portent un regard plus positif sur leur cadre de vie et son évolution que les habitants des couronnes (autres communes de l'agglomération). En particulier, les habitants du centre valorisent le développement des alternatives pour se déplacer en voiture tandis que les habitants des couronnes dénoncent les difficultés croissantes pour se déplacer en voiture.

Les habitants des couronnes dénoncent une croissance trop importante et une ressemblance avec la région parisienne, tandis que les habitants du centre soulignent davantage le caractère « à taille humaine » de l'agglomération.

PAROLES D'HABITANTS

« On parle des crises : les guerres, le Covid, ... Tous ces événements sont liés à un événement de fond qui s'appelle le dérèglement climatique. Il ne faut pas espérer régler les urgences, il faut s'attaquer, dans le cadre du Scot, à la modification du modèle. Il y a quatre leviers, qui sont connus, c'est l'alimentation, les transports, l'habitat, et l'énergie. »
Habitant de Jons

« La priorité, c'est l'accessibilité, aussi bien dans les transports que dans les logements. Je me sens enfermée, c'est difficile d'aller à Lyon pour quoi que ce soit. Et c'est d'autant plus urgent, aussi, parce que ça limite le vivre-ensemble. »
Habitante de Pusignan

« Les entreprises ont du mal à recruter, à cause de cette problématique de mobilité, mais également de plus en plus, de logement. On crée des microcosmes, à cause de la valeur des terrains. On a de plus en plus de problèmes à pouvoir avoir des jeunes qui ne travaillent pas trop loin de chez eux, donc dans l'Est Lyonnais par exemple. »
Habitante de Genas

DIRIEZ-VOUS QUE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE EST...



DIRIEZ-VOUS QUE LA QUALITÉ DE CE CADRE DE VIE...



AVERTISSEMENT

Les enseignements de cette concertation sont à lire comme les résultats d'une grande enquête qualitative. Malgré un nombre important d'expressions, il ne s'agit pas d'une enquête statistique sur un échantillon représentatif de la population. Elle permet d'entendre des points de vue différents, bien que souvent convergents, de personnes qui ont souhaité s'exprimer sur l'avenir de l'agglomération lyonnaise.

LES THÈMES ABORDÉS LORS DES RENCONTRES PUBLIQUES*



* Nombre de citations

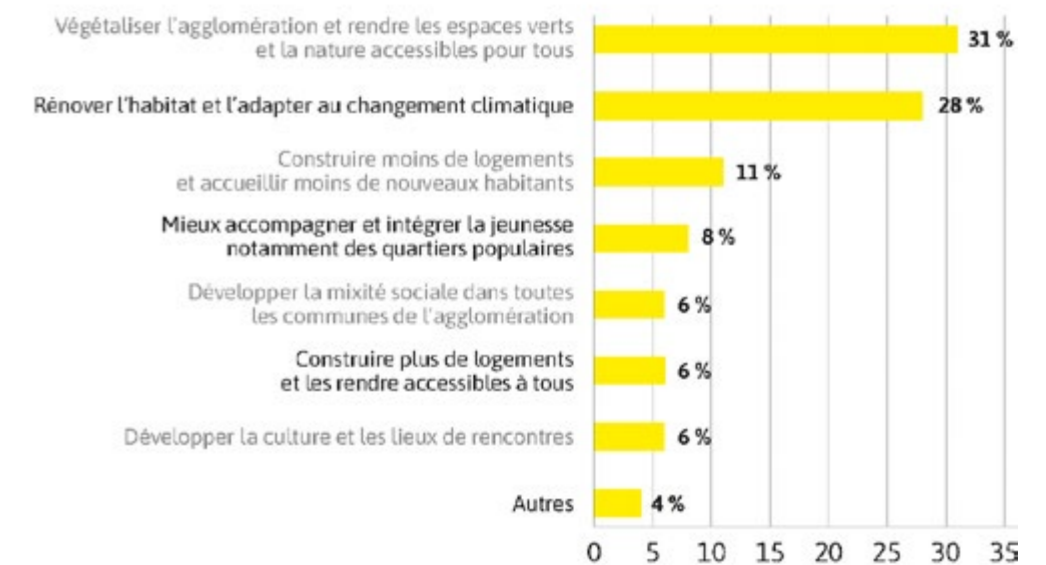
EN TERMES DE MOBILITÉ ET DE DÉPLACEMENT VOUS DIRIEZ AUJOURD'HUI QUE LA PRIORITÉ EST DE...



Extrait des résultats du débat, plateforme de participation citoyenne décembre 2022



POUR VOUS LES PRIORITÉS POUR VIVRE MIEUX DANS L'AGGLOMÉRATION DEMAIN SONT...



Extrait des résultats du débat, plateforme de participation citoyenne décembre 2022

Informations concernant les interventions réalisées sur notre commune par la gendarmerie de Saint Laurent de Mûre

Sécurité routière

	2022 ¹	2023 ²
Nombre total d'infractions	61	43
Dont infractions stupéfiants/Alcool	3	5
Total heures de sécurité routière	168	155
Nombre d'accidents corporels	2	2
Nombre de tués	0	0
Nombre de blessés	3	2



Intervention

	2022 ¹	2023 ²
Nombre total d'interventions	105	141
Dont différents violences intrafamiliales	2	1
Dont accidents de circulation routière	20	21
Dont tapages	19	11
Dont divagations	0	2
Dont ivresses publiques et manifestes	2	2

¹ De janvier à mai 2022
² De janvier à mai 2023

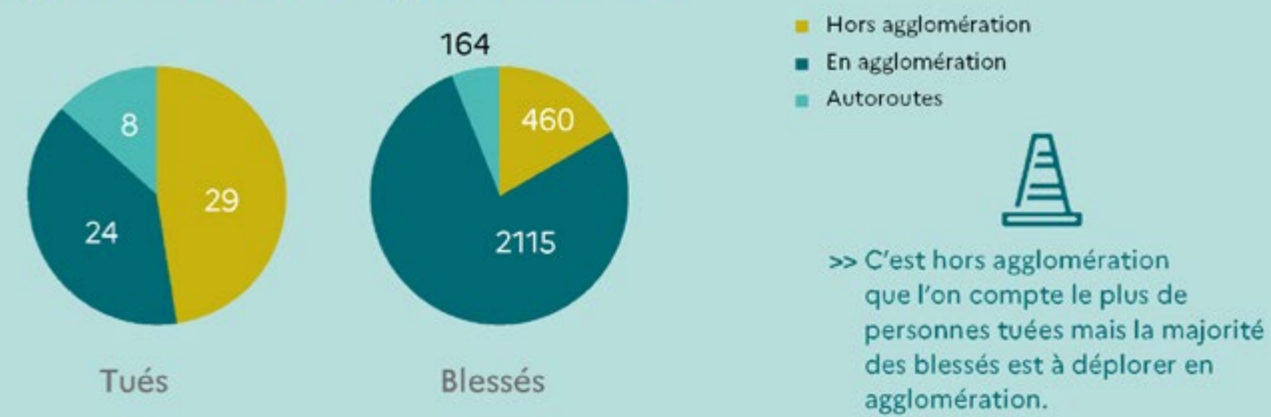
Délinquance

	2022 ¹	2023 ²
Nombre total d'atteintes aux biens	36	41
Dont cambriolages	12	6
Dont vols liés aux véhicules	18	15
Destructions et dégradations	0	9
Dont dépôt d'ordures ou déchets	1	2

Présence

	2022 ¹	2023 ²
Total heures gendarme sur la commune	1598	2204

Répartition des victimes par réseau routier



Répartition par mois



GENDARMERIE NATIONALE
Brigade de Saint-Laurent-de-Mure
2 Rue Georges Polossat
69720 Saint-Laurent-de-Mure
04 78 40 80 02

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances?
Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit **en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie** de votre choix;
- soit **en vous inscrivant en ligne** via le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis. ■



La Région dote notre commune d'une subvention de 300 000 €



Dans le cadre du dispositif Contrat Région, les communes peuvent bénéficier de subventions régionales pour leurs projets liés à l'aménagement du territoire, en particulier des projets de développement économique et d'équipements publics (équipements sportifs, culturels, scolaires, aménagements liés à la mobilité, rénovation énergétique de bâtiments etc.).

Dans ce cadre-là, la commune de Saint Pierre de Chandieu a demandé une subvention pour la rénovation énergétique de la salle à vocation pluraliste (gymnase du centre et salle DesLyres). Celle-ci a été acceptée, avec un montant prévisionnel du soutien régional de 300 000 euros.

La municipalité remercie la Région pour le soutien financier qu'elle apporte à ses projets.



(De gauche à droite) Philippe Meunier, vice-président de la Région délégué à l'aménagement du territoire, Raphael Ibanez, maire de Saint Pierre de Chandieu et Paul Vidal, Président de la CCEL, maire de Toussieu.



Expo photo de la rue piétonne : Hervé Pezzini

Pendant trois décennies, j'ai cueilli mes images dans la rue et photographié les personnes qui l'empruntent.

Sous l'influence des photographes humanistes du siècle dernier, j'ai tenté de figer, sur mes films noir et blanc, une infime portion de la vie des gens que je croisais, des instants à la fois banals et uniques.

Avec le projet « **Under my feet** », ignorant les passants, j'ai tourné mon regard vers le sol, scrutant ces lignes qui nous guident, nous protègent, nous contraignent, nous interdisent.

Tel un artisan qui ramasse des coquillages pour en faire un collier, j'ai délicatement prélevé ma matière photographique et l'ai transformée. J'avais besoin de me défaire de la réalité et de m'affranchir du noir & blanc.

Ne plus interpréter le réel mais véritablement créer une image décalée, à la fois confuse et merveilleuse, esthétique et énigmatique. Onirique, en transformant la grisaille en vitrail, la ferraille en émail.

hervepezzini@sfr.fr

EXPOSITION PHOTO
Saint Pierre de Chandieu

Hervé PEZZINI

“Under my feet”

Du 11 septembre au
30 novembre 2023

RUE PIETONNE - LE CLOS DU CENTRE
hervepezzini@sfr.fr

Des actions qui éveillent la passion de la lecture chez les jeunes, c'est l'engagement des bibliothécaires !



En organisant différentes actions, notamment des prix littéraires, les médiathèques par le biais de leurs bibliothécaires jouent un rôle essentiel pour inciter les enfants et les adolescents à aimer la lecture, afin d'en faire une habitude qui sera enrichissante tout au long de leur vie.

Par la suite, les enfants de CM2 et 6ème se rencontrent lors de la visite du collège et se retrouvent pour jouer autour des livres de la sélection. Un autre moment fort est la rencontre avec un des auteurs des livres, un temps partagé entre ces deux niveaux de classe et cette année les jeunes ont pu rencontrer l'autrice Nathalie Somers.

Un prix littéraire pour faire aimer la lecture et créer des liens

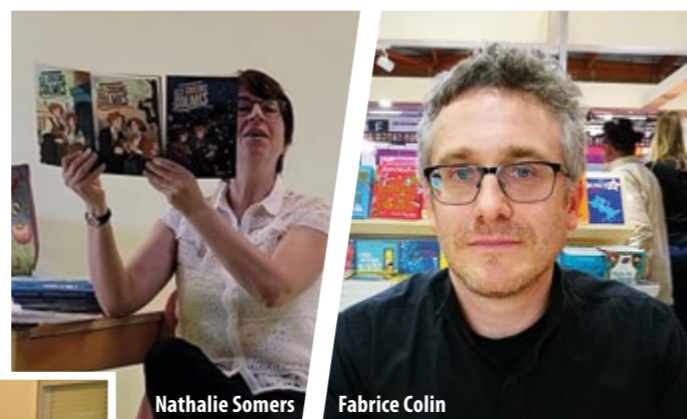
Le prix littéraire jeunesse des Grandes Terres est un prix littéraire proposé par les bibliothécaires de Saint Pierre de Chandieu, Toussieu et Chaponnay et la documentaliste du collège, dans le cadre de la liaison CM2 - 6ème.



Toutes les classes de CM2 des trois communes ainsi que toutes les classes de 6ème du Collège de Saint Pierre de Chandieu, sont concernées par ce projet.

Il s'agit d'un prix littéraire qui vise à faire découvrir aux jeunes des œuvres récentes, à leur donner le goût de la lecture, à développer leur sens critique et à favoriser des échanges autour de la lecture. Les livres sont sélectionnés conjointement par les bibliothécaires et la documentaliste, qui préparent ensemble des animations qu'elles réalisent tout au long de l'année scolaire dans les bibliothèques ou parfois les écoles et le CDI du Collège.

Plusieurs exemplaires de chaque titre sont achetés et les professeurs les font circuler dans les classes afin que les enfants puissent emprunter facilement et lire tous les livres sélectionnés.



Enfin, tous les enfants votent pour désigner le lauréat de ce prix littéraire et cette année c'est Fabrice Colin qui fût le lauréat 2022/2023 !

Léna Manducher fait la fierté de l'école René Cassin et de la municipalité !



Rappelons que l'école élémentaire René Cassin s'était inscrite à un projet en début d'année, qui concernait les CM1 et CM2. Il s'agissait du « Concours national des Petits Champions de la lecture ». Organisé sous le haut patronage du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Culture, il visait à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage. Léna Manducher, élève de la classe de CM1 de Madame Arnould, faisait partie des 15000 candidats nationaux et après avoir été sélectionnée lors de la finale départementale, puis régionale, elle a concouru le 28 juin à Paris sur la scène de la salle Richelieu à la Comédie-Française, parmi les 14 finalistes.

Cf : « Les Echos du mois » n°91 : Juin 2023



La musique argentine et andine à l'honneur, un univers musical à découvrir, une date à réserver !

La médiathèque municipale vous propose de découvrir Joseph Pariaud avec son concert « Des 2 côtés del Atlántico » le mardi 26 septembre 2023, à 18h30, dans le parc de Rajat.

Un spectacle offert par la médiathèque départementale du Rhône qui s'inscrit dans le cadre du Festival Amply, qui se déroulera du 22 septembre au 29 octobre.

Spécialisé dans la musique populaire du Nord de l'Argentine et passionné de chanson française, Joseph Pariaud s'évade dans ces 2 mondes, séparés par ce grand fleuve nommé Atlántico. Il construit un pont entre l'Ancien et le Nouveau Monde et enrichit cette musique d'un nouveau métissage, de quelques grains de folie et d'une vitalité saisissante.

En mêlant son savoir-faire de chansonnier, de compositeur et de multi-instrumentiste à ses connaissances et son amour des musiques populaires de Salta, Tucumán, Mendoza, il propose un répertoire varié, et raconte son amitié pour ces deux terres, en duo avec Nicolas Mary au basson ou avec Nicolas Canavaglia à la contrebasse. En redonnant au basson son rôle d'accompagnateur du chant, comme dans la musique ancienne, il propose une interprétation et des arrangements très originaux du répertoire argentin.

Joseph agrmente les chansons d'histoires et de légendes et fait découvrir au public de nombreux instruments traditionnels : guitare, charango, bombo, flûtes diverses...

"Chansonnier, guitariste, chanteur, compositeur, Joseph Pariaud taille un univers empreint de sa passion pour la musique argentine et pour la langue française..."



Concert gratuit sur inscription auprès de la médiathèque Pierre Gamache

07 86 70 13 74 ou par mail bibliotheque.municipale@mairie-stpierredechandieu.com

Une journée palpitante avec les Sapeurs-Pompiers : inspiration et adrénaline garanties !



Samedi 17 juin, le corps des sapeurs-pompiers a ouvert les portes de sa caserne dans le cadre d'une journée portes ouvertes exceptionnelle en partenariat avec le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS). Cette journée a été l'occasion pour les visiteurs, petits et grands, de découvrir de près le monde fascinant des soldats du feu et de vivre des moments inoubliables.

Dès l'ouverture, les visiteurs ont été accueillis chaleureusement par les sapeurs-pompiers, qui ont pris plaisir à leur présenter les différents engins utilisés dans leurs missions quotidiennes. Des camions de pompiers au Poste de Commandement, en passant par les véhicules de secours routiers, chaque véhicule était soigneusement exposé, prêt à révéler les secrets de son fonctionnement aux curieux.

Petits et grands au sommet de la grande échelle !

L'un des moments forts de la journée a été l'ascension de la grande échelle. Les plus courageux ont pu monter à bord de cette imposante échelle, qui s'élève à plusieurs mètres de hauteur, offrant une vue panoramique sur les environs. Une expérience à couper le souffle qui a suscité des exclamations de surprise et d'admiration.



Des ateliers très appréciés

Les visiteurs ont pu s'essayer à différentes techniques utilisées dans les opérations de sauvetage. Des exercices pratiques ont été organisés pour leur permettre de manier les équipements de protection individuelle, de pratiquer les premiers gestes qui sauvent et de comprendre l'importance des gestes de secours en cas d'urgence.

Les démonstrations ont apporté leur lot de sensations fortes. Les sapeurs-pompiers ont fait preuve d'une expertise impressionnante en réalisant des simulations d'opérations de désincarcération, reproduisant fidèlement les scénarios qu'ils rencontrent sur le terrain. Les visiteurs ont pu observer les sapeurs-pompiers en pleine action, utilisant des outils de découpe et de levage pour libérer les victimes coincées dans des véhicules accidentés. Une démonstration qui a laissé le public sans voix devant le professionnalisme et le courage dont fait preuve ces héros du quotidien.



La lutte contre l'ambrosie est aussi une de nos priorités

L'ambrosie, une plante invasive aux effets néfastes sur la santé humaine, est devenue une préoccupation majeure dans de nombreuses régions.

Dans notre commune, nous avons pris des mesures proactives pour lutter contre cette plante envahissante.

La première étape de notre stratégie de lutte contre l'ambrosie consiste à identifier les terrains qui sont infectés par cette plante invasive. Nous cartographions les zones potentiellement infestées et localisons précisément les sites où l'ambrosie prolifère. Cette identification est essentielle pour cibler nos actions et concentrer nos ressources là où elles sont le plus nécessaires.

Une fois les terrains contaminés identifiés, nous entreprenons des recherches pour trouver les propriétaires de ces parcelles. Cette étape peut s'avérer complexe, mais grâce aux données cadastrales et aux bases de données foncières, nous sommes en mesure de retrouver les informations nécessaires pour contacter les propriétaires concernés. Cette recherche est essentielle pour les informer de la présence d'ambrosie sur leur propriété et les sensibiliser à l'importance de son élimination.

Une fois les propriétaires identifiés, nous leur adressons des mises en demeure les obligeant à effectuer l'arrachage de l'ambrosie présente sur leur terrain.

Nous attachons une grande importance au suivi et au contrôle de nos actions de lutte contre l'ambrosie. Une fois les mises en demeure envoyées, nous surveillons attentivement la réponse des propriétaires et leur niveau de conformité. Parallèlement, nous publions régulièrement des articles de sensibilisation sur les dangers de l'ambrosie et l'importance de sa lutte.

Grâce à ces actions, nous faisons tout notre possible pour réduire la présence de cette plante invasive dans notre environnement local. ■



Des vocations naissantes

Cette journée portes ouvertes n'a pas manqué d'attirer un public nombreux et enthousiaste, composé à la fois de familles, de jeunes enfants et d'adolescents. Elle a également été porteuse d'espoir en faisant naître peut-être des vocations chez les plus jeunes, qui pourraient bien être les héros de demain, prêts à se lancer dans une carrière au service des autres.

Ces vocations naissantes témoignent de l'impact positif que peut avoir ce type d'événement pour encourager la jeunesse à s'engager dans des professions liées à la protection et au sauvetage. Mais au-delà de l'aspect divertissant, cette journée portes ouvertes a permis de sensibiliser le public aux enjeux de sécurité et de prévention des risques. ■





Sauver des vies est à portée de main !

Notre commune compte l'installation de 5 défibrillateurs et leur présence est bien plus qu'une simple mesure de sécurité.

C'est une preuve de notre engagement envers la santé et le bien-être de notre communauté. En garantissant une accessibilité maximale à ces appareils, nous pouvons véritablement sauver des vies.

La commune invite tous les habitants à se familiariser avec l'emplacement de ces défibrillateurs et à se former aux premiers secours, afin de devenir des maillons essentiels de la chaîne de survie en cas d'urgence cardiaque.

Localisez les défibrillateurs installés par la commune grâce à cette carte.





Actu' Notre commune en chiffres

Nous vous proposons de découvrir à travers cette publication, la cinquième étude réalisée concernant les statistiques sur les égalités Femmes-Hommes.

Ces statistiques s'appuient sur plus de 125 bases de données, produites par une quinzaine d'institutions publiques (INSEE, SIRENE, CAF, DGFIP, CPAM, Agence ORE, ...) et mobilisent systématiquement les dernières données disponibles.

1 Démographie, CSP, Diplômes, Salaires

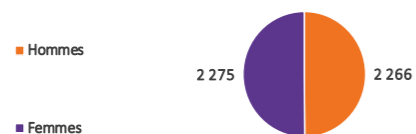
Y a-t-il un écart important entre le nombre d'hommes et de femmes ? Pourquoi ? Des inégalités économiques et sociales sont-elles présentes ?

INÉGALITÉS DE GENRE ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Les inégalités femmes/hommes concernent la sphère domestique (partage des tâches inégal) mais aussi l'accès à l'emploi, à l'éducation, le monde du travail, la politique...

Un chiffre est particulièrement parlant : avec un écart de salaire de 15%, les femmes travaillent « gratuitement » entre le 5 novembre à 16h47 et le 31 décembre minuit.

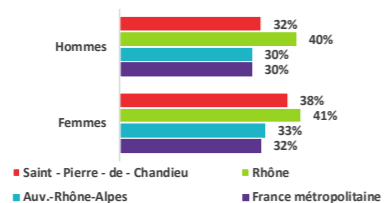
Population par sexe



Source : INSEE 2018

En 2018, Saint-Pierre-de-Chandieu comptait 2 275 femmes pour 2 266 hommes.

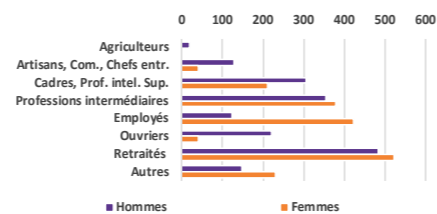
Diplômé(e)s de l'enseignement supérieur



Source : INSEE 2018

En 2018, 38% des femmes de la commune de 15 ans ou plus non-scolarisées étaient diplômées de l'enseignement supérieur.

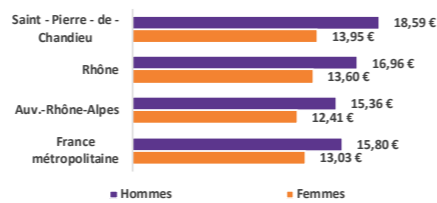
Indicateur clé | Population par catégorie socioprofessionnelle



Source : INSEE 2018

En 2018, les femmes de la CSP "employés" de la commune représentaient 423 individus contre 123 pour les hommes.

Écarts de salaires (à l'heure)



Source : INSEE DADS 2016

En 2016, le salaire horaire moyen pour Saint-Pierre-de-Chandieu était de 13,95€ pour les femmes, contre 18,59€ pour les hommes.

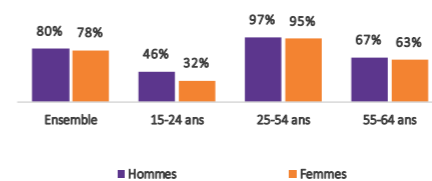
2 Emploi et précarité

Les inégalités d'emploi sont-elles fortement marquées (inactivité, temps partiel, emplois précaires...)?

LE TEMPS PARTIEL SUBI

L'essor du travail à temps partiel (parfois subi) concerne surtout les femmes. Celles qui sont les plus touchées ? Les femmes qui travaillent dans le secteur tertiaire (services aux particuliers, activités de nettoyage..) et/ou qui vivent en milieu rural. Les femmes occupent huit emplois à temps partiel sur dix, en général des postes peu qualifiés et faiblement rémunérés. Si le temps de travail dépend directement du nombre d'enfants, il est aussi lié au mode de garde (proximité du domicile, coût...).

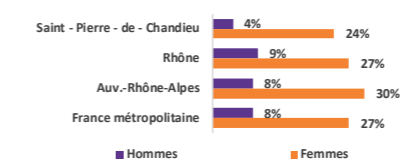
Taux d'activité par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

En 2018, le taux d'activité des femmes de 55-64 ans était de 63%, contre 67% pour les hommes du même âge de la commune.

Le travail à temps partiel*

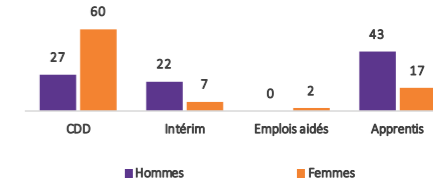


Nombre total de femmes à temps partiel : 224

Source : INSEE 2018

En 2018, 24% des femmes salariées de la commune l'étaient à temps partiel, contre 27% pour la France métropolitaine.

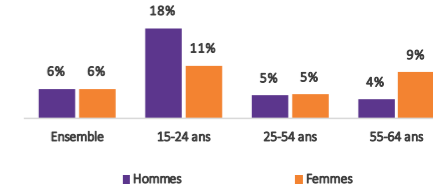
Les emplois précaires



Source : INSEE 2018

En 2018, Saint-Pierre-de-Chandieu totalisait 7 femmes en intérim, contre 22 hommes avec ce même type d'emploi.

Taux de chômage* par tranche d'âge



Source : INSEE 2018

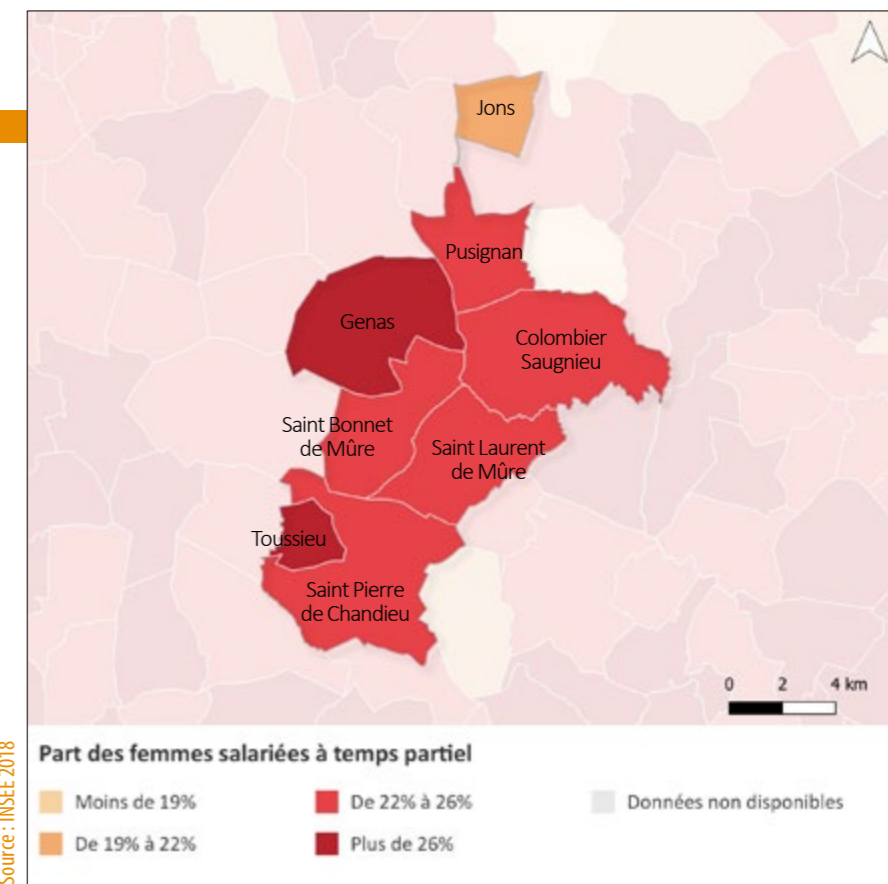
En 2018, le taux de chômage des femmes était de 6%, contre 6% pour les hommes de la commune.

CC de l'Est Lyonnais (CCEL)



Communauté de Communes l'Est Lyonnais

Quelle est la part de femmes travaillant à temps partiel ?



Et des statistiques concernant les entreprises



3 Entreprise par type

Quelle est la typologie des établissements (taille, secteur d'activité...)?

L'INDICATEUR EXPLIQUÉ

Une entreprise correspond ici à une définition large : toute entité disposant d'un numéro SIRET, hors champ de l'administration publique, de l'enseignement, des associations, de la santé humaine, de l'action sociale et des arts, spectacles et activité récréatives.

Nombre d'entreprises pour 100 habitants



Nombre total d'entreprises : 747

Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, Saint-Pierre-de-Chandieu comptait 16,5 entreprises pour 100 habitants, contre 11,0 pour le Rhône.

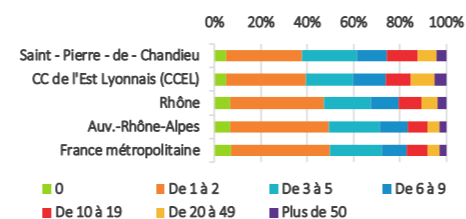
Part des entreprises sans salariés



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, 82% des entreprises de la commune n'avaient aucun salarié, contre 80% pour la CC de l'Est Lyonnais (CCEL).

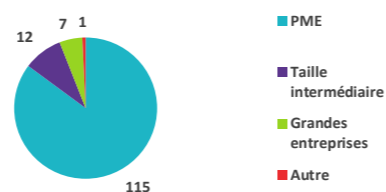
Nombre de salariés par entreprises employées



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, 32% des entreprises employées de la commune avaient entre 1 et 2 salariés, contre 43% pour la France métropolitaine.

Les entreprises par typologie



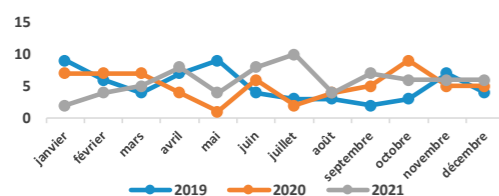
Source : Répertoire SIRENE, 1er janv. 2021

Au 1er décembre 2021, Saint-Pierre-de-Chandieu comptait 115 petites et moyennes entreprises au sens de la nomenclature INSEE.

4 Créations et typologie des entreprises

Combien d'entreprises ouvrent et ferment chaque année dans le territoire ? Existe-t-il une part élevée de jeunes entreprises ?

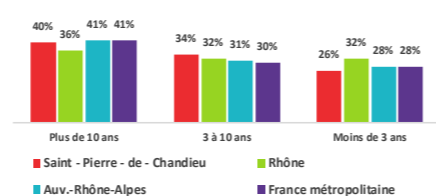
Créations d'entreprises par mois



Source : Répertoire SIRENE, 1er décembre. 2021

En janvier 2020, on comptabilise 7 créations d'entreprises pour Saint-Pierre-de-Chandieu, contre 2 en janvier 2021.

Les entreprises par date de création



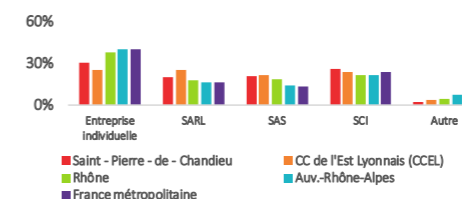
Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, la part des entreprises de moins de 3 ans était de 26,0% pour Saint-Pierre-de-Chandieu contre 32,0% pour le Rhône.

5 Entreprises par statut et emploi

Quelle est la typologie des établissements (taille, secteur d'activité...)?

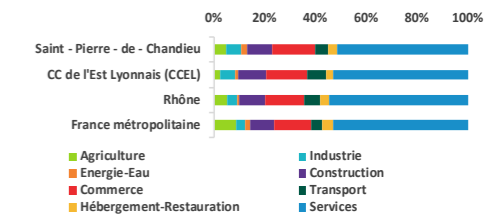
Entreprises par statut juridique



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, la part des entreprises individuelles pour Saint-Pierre-de-Chandieu était de 30%, contre 40% pour la France métropolitaine.

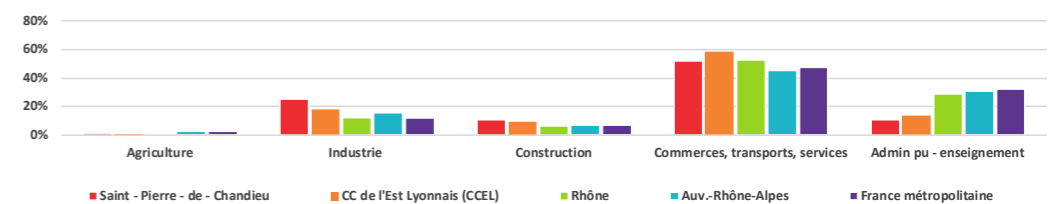
Entreprises par secteur d'activité



Source : Répertoire SIRENE, 1er déc. 2021

Au 1er décembre 2021, la part des entreprises de la commune du secteur des services était de 51%.

Indicateur clé | Emplois présents dans le territoire par type



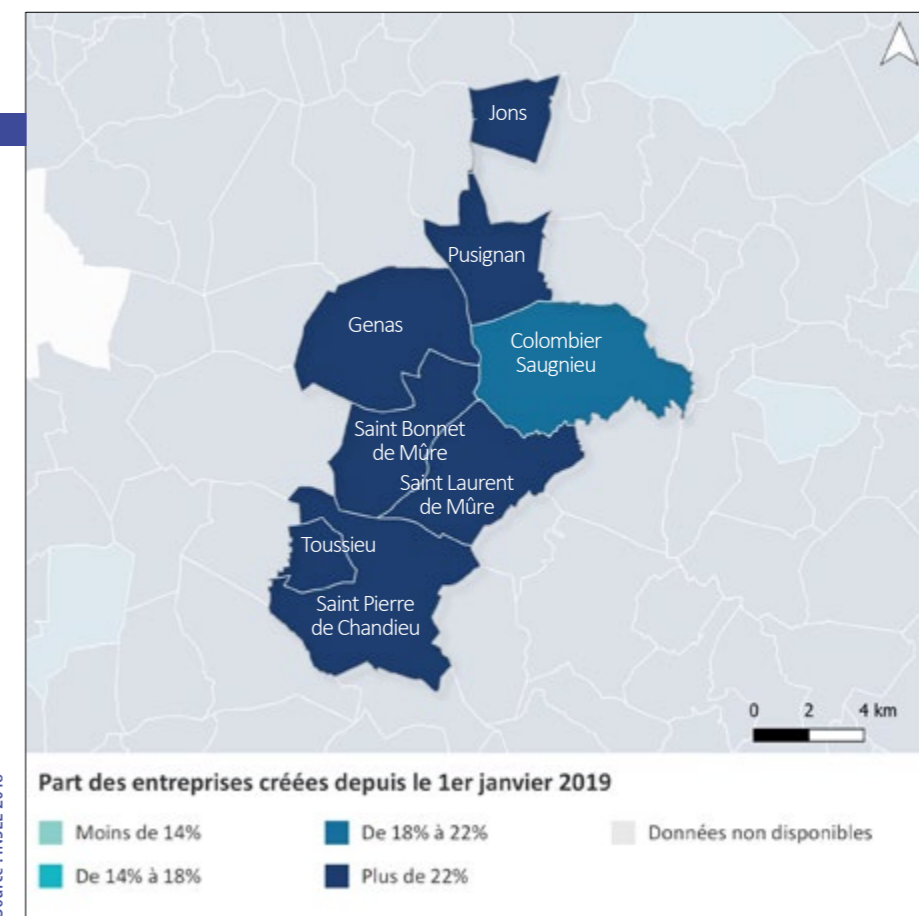
Source : INSEE 2018

En 2018, 11% des emplois de la commune étaient de la catégorie administration publique ou enseignement.

CC de l'Est Lyonnais (CCEL)



Quel est le poids des « jeunes » entreprises ?



Source : INSEE 2018

LES CARNETS de la Citoyenneté

Le civisme, la civilité et la solidarité : trois piliers pour une société qui serait plus juste et équilibrée

Ces trois piliers ne sont pas évidemment les seuls éléments nécessaires pour améliorer une société, d'autres aspects tels que l'accès à l'éducation, la justice, l'égalité des chances, la protection des droits de l'homme et la participation citoyenne sont également essentiels. Mais à travers ce dossier nous faisons le choix de développer ces trois valeurs.



1 LE CIVISME, LA CLÉ D'UN MONDE MEILLEUR

C'est la première valeur de la citoyenneté, car il se réfère au respect des lois, des règles et des normes établies dans une société. Cette notion englobe donc l'obéissance aux lois, le respect des autorités et l'exercice des droits et des devoirs de citoyen.

Être civique, ça veut dire quoi ?

Être civique, c'est contribuer à la stabilité et au bon fonctionnement de la société dans son ensemble. Cela se manifeste par le respect des biens publics, la participation aux élections, le respect du code de la route, le paiement des impôts et l'engagement dans des actions bénévoles.



A Saint Pierre de Chandieu ce sont les plus jeunes qui, à l'occasion de « La Journée mondiale du Nettoyage de la terre », se sont chargés de ramasser les canettes de boissons que leurs aînés avaient jeté dans la végétation...

Encourageons le civisme

En encourageant le civisme, une société cherche à favoriser le vivre-ensemble, la solidarité et la cohésion sociale. Il joue un rôle essentiel dans la construction d'une société respectueuse des droits de tous et dans le maintien de l'ordre public.



L'existence d'un conseil municipal pour les enfants dans notre commune, vise à promouvoir la participation citoyenne, à donner une voix aux jeunes et à les préparer à devenir des membres actifs et responsables de la société à l'avenir.



Le Conseil municipal des seniors offre un espace où les seniors peuvent partager leurs connaissances, leurs compétences et leur sagesse acquises au fil des années, ce qui peut profiter à l'ensemble de la communauté.

2 LA CIVILITÉ, LA CLÉ D'UNE COEXISTENCE PACIFIQUE

C'est une autre valeur essentielle de la citoyenneté. Elle se rapporte aux comportements et aux attitudes respectueux envers les autres membres de la société.

Être civil, ça veut dire quoi ?

Être civil signifie notamment éviter les comportements agressifs, offensants ou irrespectueux. Cela peut se manifester en utilisant des formules de politesse telles que dire "s'il vous plaît" et "merci", en saluant les personnes avec courtoisie, en respectant l'espace personnel des autres et en faisant preuve de patience et de tolérance.

La civilité implique également d'écouter activement ceux qui nous entourent, de prendre en compte leurs opinions et leurs besoins et de chercher des solutions pacifiques lors de désaccords ou de conflits. Mais être civil, c'est surtout reconnaître la valeur et la dignité de chaque individu, indépendamment de ses différences.



La civilité c'est l'élégance des comportements
C'est un trait de caractère essentiel pour cultiver des relations harmonieuses et maintenir un environnement social agréable.

3 LA SOLIDARITÉ, LA CLÉ POUR S'UNIR

C'est bien évidemment une valeur fondamentale de la citoyenneté. Elle se réfère à l'engagement envers le bien-être collectif et à la responsabilité envers les membres les plus vulnérables de la société.

Être solidaire, ça veut dire quoi ?

Être solidaire suppose de reconnaître que nous sommes tous liés en tant qu'êtres humains et de comprendre que les problèmes des uns peuvent affecter l'ensemble de la société. Cela peut se manifester par des gestes concrets, tels que faire preuve d'écoute et de compréhension, offrir son aide, partager ses ressources, donner de son temps ou s'impliquer dans des actions bénévoles.

Être solidaire va au-delà de la simple compassion, car cela implique une volonté d'agir et de contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des autres. Cela peut se traduire par des initiatives individuelles, mais aussi par une mobilisation collective pour défendre des causes justes, promouvoir l'égalité, lutter contre l'injustice sociale, ou encore répondre aux besoins des plus vulnérables.



Cette année encore, nos commerçants soutiendront l'action « Octobre rose » et grâce à leur investissement ils ont été fiers de pouvoir remettre un chèque à La Ligue contre le cancer, grâce aux actions qu'ils ont réalisées.



Depuis de nombreuses années déjà, l'école élémentaire, le collège et les associations telle que « Activ' Retraite » avec le soutien de la municipalité, se mobilisent pour le Téléthon.



créons un monde solidaire et équitable

La solidarité c'est manifester une attitude de compassion, d'entraide et de générosité envers les autres, en cherchant à créer un monde plus équitable et en contribuant à rendre la société plus juste et plus inclusive. ■



4 UNE SOCIÉTÉ IDÉALE QUI MALHEUREUSEMENT N'EXISTE PAS...

Agissons avec respect !

Dans notre société moderne, nous sommes confrontés à plusieurs problèmes, notamment d'incivilité qui mettent à l'épreuve les valeurs de la citoyenneté.

Les actes de vandalisme tels que les graffitis, les dégradations des infrastructures publiques, des espaces verts sont des problèmes fréquents qui n'épargnent pas, même les villages paisibles comme le nôtre.

Il est regrettable que ces comportements irresponsables nuisent à l'environnement urbain et créent une atmosphère de négligence.



Quelques exemples de dégradations et de pollution constatés sur notre commune.



Notons également le non-respect des règles de circulation qui est un problème majeur dans de nombreuses communes car ces comportements mettent en danger la sécurité des piétons et des autres conducteurs.



Au niveau national le manque de respect envers les agents du service public, tels que les policiers, les pompiers, les agents municipaux, qui sont parfois confrontés à des situations d'agression verbale ou physique alors qu'ils œuvrent pour le bien commun, est préoccupant et remet en question les valeurs de civilité et de respect mutuel. ■



Le manque de civisme est-il lié à une question d'âge ?

Il n'est pas exclusivement lié à l'âge, mais il peut être influencé par différents facteurs, y compris l'éducation, l'environnement social et les valeurs individuelles. Les comportements incivils peuvent être observés chez les personnes de tous les groupes d'âge.



Cependant, il est possible de constater des différences générationnelles en matière de comportement civique. Certaines recherches suggèrent que les jeunes peuvent être plus enclins à adopter des comportements incivils en raison de facteurs tels que le manque d'éducation civique, l'influence des médias et des pairs, ou un sentiment de désengagement vis-à-vis des normes sociales traditionnelles.

Cela peut se manifester par des comportements tels que l'incivilité en ligne, le non-respect des règles de circulation ou le manque de politesse dans les interactions sociales.

Cependant, il est important de noter que ces généralisations ne s'appliquent pas à tous les individus d'une même génération.



Il existe de nombreux jeunes qui font preuve d'un fort sens civique et de comportements respectueux, tout comme il peut y avoir des personnes plus âgées qui manquent de civisme. Il est donc essentiel d'éviter les stéréotypes générationnels et de reconnaître que le comportement civique dépend de nombreux facteurs individuels.

L'éducation civique et les efforts de sensibilisation peuvent jouer un rôle essentiel dans la promotion du civisme et de la responsabilité sociale chez les individus de tous les âges. Notons tout de même que les parents sont au centre de l'éducation à la civilité en tant que modèles, éducateurs et transmetteurs de valeurs.

En intégrant la civilité dans la vie familiale et en enseignant aux enfants les compétences sociales appropriées, les parents peuvent contribuer à former des individus respectueux, responsables et engagés dans la société. ■



La jeunesse en actions

Les jeunes ont démontré à maintes reprises qu'ils ne sont pas tous incivils et qu'ils peuvent être des agents de changement positif dans la société. Voici quelques exemples d'actions entreprises par les jeunes pour prouver leur engagement en faveur du civisme et de la solidarité.



Bon nombre d'entre eux s'impliquent activement dans des actions bénévoles et des projets communautaires. Ils participent à des programmes de volontariat, de nettoyage des espaces publics, d'aide aux personnes défavorisées, de collecte de fonds pour des causes humanitaires, etc. Leur participation démontre leur volonté de faire une différence positive dans leur communauté.

Les jeunes jouent également un rôle clé dans la sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux. En organisant des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les universités, ils manifestent pacifiquement pour des causes telles que la justice sociale, l'égalité des droits, la protection de l'environnement et utilisent les médias sociaux pour diffuser des messages positifs et inspirants.



Parallèlement, de nombreux jeunes ont lancé leurs propres initiatives entrepreneuriales axées sur des objectifs sociaux et environnementaux. Ils ont créé des entreprises à impact social, des projets de développement durable, des plateformes de sensibilisation, etc. Ces initiatives témoignent de leur désir de combiner entrepreneuriat et responsabilité sociale.

Ils sont également de plus en plus engagés dans la sphère politique pour faire entendre leur voix et participer aux processus décisionnels. Ils se sont impliqués dans des organisations de jeunesse, ont voté lors d'élections, ont exprimé leurs opinions sur des enjeux politiques et ont été des acteurs clés dans des mouvements sociaux et des manifestations pacifiques.

Les actions qu'ils entreprennent, démontrent leur engagement envers le civisme, la civilité et la solidarité. Ils sont conscients des enjeux sociaux et environnementaux et cherchent activement des moyens d'y contribuer de manière positive et il est essentiel de reconnaître et d'encourager ces initiatives pour construire une société plus inclusive et responsable. ■



© Wikimedia Commons



La solidarité, un enjeu social et citoyen

Elle nous rappelle que nous partageons une responsabilité collective envers les autres membres de notre société et elle implique d'être attentif aux besoins des autres, de tendre la main pour offrir notre soutien et de travailler ensemble pour créer des communautés plus équitables et bienveillantes.

Cette problématique revêt différentes formes et c'est notre devoir de nous attacher à l'estomper le plus possible.

Concernant les personnes âgées, elles sont souvent victimes de l'isolement social. Ce phénomène est plus fréquent dans les villes où les liens sociaux sont souvent moins forts, mais les petites communes doivent également faire face à ce problème. Il est important de garantir un soutien adéquat grâce à des actions spécifiques pour favoriser l'inclusion sociale de ces personnes, afin de prévenir leur isolement.

Depuis plusieurs années, la municipalité œuvre pour les seniors à travers différentes actions : distribution de colis pour Noël, repas festifs pour rompre l'isolement, navette mensuelle pour les emmener faire leurs courses alimentaires, campagne de prévention en été, avec distribution de brumisateurs en porte-à-porte afin de s'assurer qu'ils vont bien, aide au déneigement des entrées de leurs habitations.

Les grandes villes sont souvent confrontées à la réalité de la pauvreté et de l'exclusion sociale, mais là encore, les villages n'en sont pas exempts.

Les communes doivent mettre en place des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté, à favoriser l'accès à l'emploi et au logement et à promouvoir l'inclusion sociale.



Début mars 2022, Saint Pierre de Chandieu était l'une des premières communes de France à accueillir des réfugiés Ukrainiens sur son territoire et à scolariser les enfants.

Mais le manque de solidarité peut aussi parfois se refléter dans le faible taux de participation aux activités civiques et communautaires.

Là encore, les communes doivent pouvoir mobiliser les citoyens pour des actions collectives, telles que les nettoyages de quartier, les initiatives de plantation d'arbres ou les projets de développement durable.

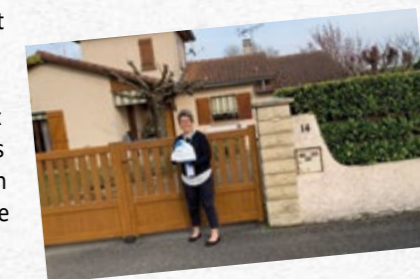


Fabrication de masques COVID et portage de médicaments.



Opération Nettoyage de printemps organisée par la municipalité avec la participation de nombreux membres d'associations communales.

En cas de catastrophe naturelle, de crise sanitaire ou d'autres situations d'urgence, le manque de solidarité peut se traduire par un manque de soutien mutuel entre les membres de la communauté. Les communes doivent alors travailler à renforcer les mécanismes d'entraide et de solidarité, en mettant en place des plans d'urgence, des réseaux de volontaires et des programmes de soutien psychosocial pour faire face à de telles situations.



Des comportements parfois déplorables...

Le manque de solidarité se manifeste parfois par l'indifférence envers les personnes défavorisées, les sans-abris, les migrants ou les réfugiés.

Pour exemple, et nous ne pouvons pas rester sans réagir en lisant ce commentaire posté sur Facebook le mois dernier par une personne anonyme, qui prenant la photo d'un homme allongé dans une rue de notre commune, l'a commenté en écrivant « Saint Pierre a changé, mais pas dans le bon sens ! ».

Si cette personne avait été emprunte d'un minimum d'empathie et d'altruisme, elle aurait fait preuve de solidarité en s'inquiétant de savoir pourquoi cet homme était couché sur ce trottoir et comment elle pouvait lui venir en aide...



Les médias peuvent-ils aider à façonner des attitudes ?

Ils peuvent jouer un rôle crucial dans l'apprentissage du civisme, de la civilité et de la solidarité. Qu'ils soient traditionnels (télévision, radio, journaux) ou nouveaux médias (Internet, réseaux sociaux), ils exercent une influence considérable sur la société et peuvent contribuer à façonner les attitudes, les comportements et les valeurs des individus.

Ils peuvent sensibiliser le public aux enjeux sociaux et promouvoir des valeurs civiques et solidaires. Ils peuvent diffuser des informations et des reportages sur des problèmes sociaux, des initiatives positives et des exemples de solidarité, ce qui contribue à élargir la compréhension des individus et à susciter leur intérêt pour ces questions.

Les médias peuvent jouer un rôle éducatif en diffusant des programmes et des contenus qui traitent de l'éducation civique, de la civilité et de la solidarité. Des émissions, des documentaires, des séries ou des campagnes médiatiques peuvent être conçus pour transmettre des connaissances, des valeurs et des compétences liées à ces domaines.



Ils offrent aussi des plateformes pour les débats publics et les discussions sur des questions civiques et sociales. Ils peuvent faciliter les conversations constructives et encourager la réflexion critique sur des problématiques importantes.



Les médias jouent un rôle crucial dans la sensibilisation aux médias et à la citoyenneté numérique. Ils peuvent aider à promouvoir des comportements responsables en ligne, à lutter contre la désinformation, la cyberintimidation et à encourager le respect mutuel et l'empathie dans les interactions numériques.

Il est important de souligner que les médias doivent également être conscients de leur responsabilité sociale et éthique dans la façon dont ils présentent l'information et les valeurs à leur public. Ils doivent promouvoir des messages équilibrés, respectueux et inclusifs, éviter les stéréotypes négatifs et faire preuve de professionnalisme dans leur travail journalistique.

5 QUELLES ACTIONS PEUVENT REMÉDIER AU MANQUE DE CIVISME, DE CIVILITÉ ET DE SOLIDARITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ ?

La sensibilisation et l'éducation

- Mise en place de programmes d'éducation civique dès le plus jeune âge pour enseigner les valeurs de civisme, de civilité et de solidarité.
- Organisation de campagnes de sensibilisation dans les médias, les écoles et les espaces publics pour promouvoir les comportements respectueux et responsables.



Les enfants du Centre de loisirs participent au Nettoyage de la Terre.



Renforcement des sanctions

- Application effective et dissuasive des sanctions légales en cas d'infractions civiques, incivilités ou comportements irrespectueux.
- Renforcement des contrôles et des amendes pour les infractions routières, les dégradations des biens publics, etc.
- Création de brigades spéciales ou de médiateurs chargés de veiller au respect des règles de civisme et de civilité.

Promotion du bénévolat et de l'engagement citoyen

- Encouragement et soutien des actions bénévoles par le biais de subventions ou de reconnaissances officielles.
- Organisation d'événements communautaires et de projets collectifs pour renforcer le sentiment d'appartenance et d'entraide dans la société.



« La participation citoyenne », pour plus de sécurité dans les quartiers. Dans différents secteurs de notre commune, des habitants se sont engagés comme « Référent sécurité », grâce à cette action initiée par la municipalité en lien avec la gendarmerie depuis déjà 7 ans.

Création d'espaces de dialogue et de médiation

- Mise en place de forums de discussion et de rencontres citoyennes pour favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle.
- Développement de programmes de médiation pour résoudre les conflits de manière pacifique et encourager le respect des autres points de vue.
- Mise en œuvre de programmes de parrainage pour faciliter l'intégration sociale des groupes marginalisés et renforcer les liens intergénérationnels.

Renforcement de la cohésion sociale

- Organisation d'événements culturels et festifs favorisant les rencontres intercommunautaires et intergénérationnelles.
- Soutien aux initiatives locales visant à renforcer le tissu social, comme les jardins partagés, les associations de quartier et les projets de développement durable.
- Promotion de l'égalité des chances en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, aux services de santé et au logement, afin de réduire les inégalités sociales et d'encourager la solidarité.

En fin de compte, la responsabilité de promouvoir le civisme, la civilité et la solidarité repose sur chaque individu. En adoptant ces valeurs dans nos actions quotidiennes, nous pouvons contribuer à créer une société plus harmonieuse, respectueuse et solidaire. ■

Du côté de la C.C.E.L.

Budget de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL)

Le budget communautaire 2023

Le Conseil communautaire a voté mardi 21 mars 2023 le budget primitif 2023 de la CCEL, présenté par Florent Ruz, vice-président en charge des finances et du budget.

Qu'est-ce que le budget primitif ?

Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir. Il est structuré en 2 sections :

- Une section fonctionnement dans laquelle sont réunies toutes les dépenses et les recettes rattachées à la gestion courante de la Communauté de Communes
- Une section investissement dans laquelle sont regroupées toutes les dépenses liées aux travaux, achats de matériels durables et les recettes liées aux subventions, aux dotations...

Un budget 2023 en faveur du développement du territoire

Le budget principal 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes dans chacune des sections (fonctionnement et investissement) comme suit :

- 64,250 millions d'euros pour la section fonctionnement
- 26,650 millions d'euros pour la section investissement

Soit un budget global de plus de 90 millions d'euros, avec un auto-financement de 16,1 millions d'euros.

La bonne santé financière de la CCEL lui permet de poursuivre ses investissements en faveur du développement du territoire, sans augmenter les taux de fiscalité des ménages et des entreprises, tout en maintenant son soutien aux acteurs locaux qui participent au dynamisme du territoire :

- **Les principales dépenses d'investissement** concernent les voiries et les espaces verts (plus de 8 millions d'euros répartis sur les 8 communes), la requalification de 4 Zones d'Activités (plus de 7,3 millions d'euros sur l'année 2023, pour un projet estimé à plus de 15 millions d'euros), le développement économique (plus de 3,5 millions d'euros), la rénovation de la halle de l'hôtel communautaire afin de la transformer en un équipement événementiel (500 000 euros) ...
- **Les principales dépenses en fonctionnement** concernent le traitement des déchets, compétence déléguée au SMND (6 millions d'euros), l'entretien de la voirie et des espaces verts (5,8 millions d'euros). Aussi, la CCEL maintient son soutien aux 8 communes de son territoire en leur reversant 29 millions d'euros afin de garantir leurs finances communales.
- **Les subventions** : 58 200 euros seront versés aux associations du territoire. 6 000 euros pour chacune des trois associations d'entreprises (Mi-Plaine, RE2M et AIRM), 30 000 euros destinés à Cotini – Alpes Isère Tour et 10 200 euros pour l'association du personnel de la CCEL.
- **Les taux des taxes restent inchangés** : 6,16% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, 25% pour la cotisation foncière des entreprises, 0% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 2,12% pour les propriétés non-bâties (inchangées depuis 2013) et 6,84% pour la taxe d'habitation des résidences secondaires (taux de référence 2019). ■

Ce budget s'appuie sur 4 piliers qui se déclinent à hauteur des inscriptions budgétaires suivantes (investissement et fonctionnement) :

1. Renforcer le partenariat communes / CCEL

- Garantir des finances communales : 29,2 millions d'euros
- Mutualisation des services entre la CCEL et les communes : 633 000 d'euros
- Voirie communale : 10 millions d'euros
- Développer l'accès au numérique – l'informatique dans les écoles : 74 000 euros

2. Réussir la transition écologique

- Mettre en œuvre les actions du Plan Climat Air Énergie (PCAET) : 231 000 euros
- Valoriser les ressources du territoire (gestion des déchets, projet de recyclerie ...) : 7,4 millions d'euros
- Développer les modes doux : 4,6 millions d'euros
- Végétaliser : 4,5 millions d'euros

3. Préserver les équilibres de notre territoire

- Développer les mobilités : 217 000 euros
- Politique habitat : 2,2 millions d'euros
- Maintien de l'agriculture : 590 000 euros
- Économie : 10,4 millions d'euros
- Petites villes de demain : 122 000 euros
- Aménagement du territoire : 365 000 euros

4. Faire rayonner le territoire

- Développer la marque de territoire : 80 000 euros
- Développer la compétence tourisme : 4 000 euros
- Rénovation de la halle de l'hôtel communautaire pour devenir un lieu événementiel : 551 000 euros
- Créer des événements : 33 000 euros
- Développer la communication générale : 137 000 euros

La CCEL s'engage dans la lutte contre les espèces invasives

Cheffe d'orchestre de la transition écologique sur le territoire, la CCEL soutient les initiatives destinées à lutter contre les espèces invasives. C'est pourquoi, elle renouvelle en 2023 son partenariat auprès de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes (EID) pour la lutte contre les moustiques tigres et auprès du Groupement de Défense Sanitaire du Rhône (GDS 69) pour réduire la présence du frelon asiatique.

La CCEL, en partenariat avec les communes, sensibilise depuis plusieurs années les élus, le personnel communal et les habitants à la lutte contre les espèces invasives. Ainsi, des actions de prévention, de surveillance et d'information sur les bons gestes à adopter pour limiter leur prolifération sont mises en œuvre tout au long de l'année.

Le frelon asiatique

La présence du frelon asiatique (ou frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina nigrithorax*) s'est intensifiée depuis 2016 dans le Rhône. Il exerce une prédation sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Afin de prévenir les conséquences de ce phénomène sur l'apiculture, la biodiversité et sur l'environnement, la CCEL soutient le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) dans la lutte contre le frelon asiatique qui prévoit un dispositif de surveillance et de lutte pour repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées.

Que faire si j'en vois ?

Signaler la présence d'un frelon asiatique :

- en ligne : www.frelonsasiatiques.fr
- sur l'application « Frelon Asiatique »

Les moustiques tigres

Quelques bons gestes peuvent permettre de réduire la présence du moustique tigre :

- Vider les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les bâches couvrant les tas de bois, etc. au moins une fois par semaine.
- Couvrir de façon hermétique tous les récipients comme les réservoirs d'eau de pluie, avec un couvercle ou un tissu fin.
- Curer régulièrement les rigoles, les gouttières, les chéneaux...
- Ranger à l'abri de la pluie tous les matériels pouvant contenir ou accumuler de l'eau (outils de jardinage, brouettes, seaux, arrosoirs, jouets...) ou retournez-les. ■



PLUS D'INFORMATIONS

www.eid-rhonealpes.com



CHECK LIST DES BONS GESTES

Pour limiter les nuisances du moustique-tigre



JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles d'eaux stagnantes, propres ou sales

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Gamelles d'animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobiliers de jardin...



JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux...



JE COUVRE

de façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire fin toutes réserves d'eau, petites ou grandes

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Tous réceptacles pluviaux via les chéneaux.
- Regards.
- Fûts divers...



JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie

- Outils de jardinage, brouettes.
- Seaux, arrosoirs, poubelles.
- Pneumatiques.
- Jouets...



JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse, lieux propices à la ponte

- Déchets de chantier.
- Boîtes de conserve.
- Vieux pots de fleurs cassés...



J'ENTRETIENS

régulièrement pour éviter le développement des larves

- Piscines.
- Bassins.
- Bornes d'arrosage...

BONNES ASTUCES

- REMPLISSEZ VOS COUPELLES AVEC DU SABLE OU DES BILLES D'ARGILE.
- METTEZ DES POISSONS DANS VOS BASSINS D'AGRÉMENT, QUI CONSOMMERONT LES LARVES DE MOUSTIQUES-TIGRES.
- VENTILEZ POUR ÉLOIGNER LES MOUSTIQUES ADULTES.

PRIVÉ D'ACCÈS À L'EAU,
LE MOUSTIQUE-TIGRE NE SE REPRODUIT PAS.

Découvrez toutes les astuces

#stopmoustique





Les faits marquants

Fin Avril / Début Juillet 2023



Avril :
Expo St Pierre'Arts



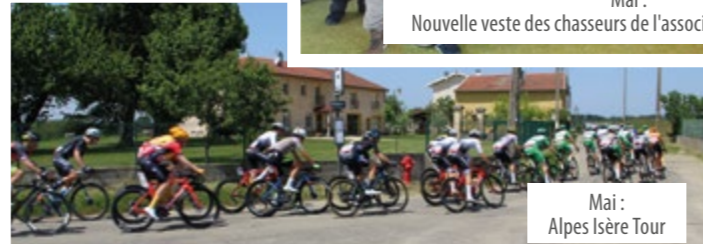
Avril :
Remise de médailles aux Producteurs primés



Mai :
Nouvelle veste des chasseurs de l'association Saint-Hubert



Mai : Cérémonie commémorative du 8 Mai 1945



Mai :
Alpes Isère Tour



Mai : 19ème Foire de Printemps



Mai :
Club entreprises de la CCEL



Mai :
Club Ados aux NRJ Music Tour



Mai : Expo photos



Mai : Courir pour elles



Mai : JO au Centre de Loisirs



Mai : Atelier tricot en terrasse



Mai : Tournoi de foot au périscolaire



Juin : Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 Juin 1940



Juin : 50 ans du club CO Chandieu Basket



Juin : Remise des prix Carnaval 55



Juin : Cluedo à Rajat



Juin : Conseil Municipal des Séniors



Juin : Fête de fin d'année du Judo Club



Juin/Juillet : Les "After-Week" de St Pierre



Juin : Prix des Grandes Terres à la Médiathèque



Juin : Visite de Mezzago pour le Comité de Jumelage



Juin : Installation de ruches à Rajat



Juin : Sortie au SITOM du Conseil Municipal des Enfants



Juin : 1 arbre par naissance en 2022



Juin : Hommage au CM2 et remise d'une calculette "Collège"



Juin : Journée Portes Ouvertes des Sapeurs-Pompiers



Juin : Fête de la musique



Juillet : Mobilisation pour le retour à la paix civile



Juillet : Fête nationale



En cette période où certains de nos collègues maires et leurs administrés ont été confrontés à des violences, des destructions et des pillages, nous tenons à exprimer notre solidarité et notre soutien. Quant aux forces de l'ordre, rappelons qu'elles sont garantes de notre sécurité et de cette paix civile qui est le bien le plus précieux de la Démocratie.

A travers ce numéro, vous avez pu lire que nous respectons nos engagements et que nos projets sont axés sur des mesures environnementales ambitieuses, afin qu'à notre échelle nous contribuions à préserver notre planète et à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Grâce à notre travail notre détermination, nous avons obtenu plusieurs subventions pour la réalisation de projets écologiques dans notre commune. Ces subventions nous permettront de concrétiser des initiatives durables qui auront un impact positif à long terme.

Parmi celles-ci, nous avons obtenu deux subventions substantielles pour la rénovation énergétique de nos bâtiments publics (l'école maternelle Louise Michel et le complexe DesLyres).

Ces travaux permettront de réduire notre consommation d'énergie, de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre et de réaliser des économies significatives pour nos administrés. Grâce à cette modernisation, nos infrastructures seront plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

Enfin, nous nous réjouissons de constater que lors des conseils municipaux, l'opposition approuve la grande majorité de nos propositions et projets. Cependant, nous déplorons le fait qu'il n'y ait pratiquement toujours qu'un seul élu de l'opposition présent en séance depuis mars 2020 date à laquelle le conseil s'est installé, alors que celle-ci bénéficie de 4 sièges.

En attendant de vous retrouver avec joie à la rentrée, nous vous souhaitons à tous un bel été, en famille ou entre amis, que vous le passiez dans notre beau village ou ailleurs.

Les élus de la liste majoritaire ■



Nous profitons de ces quelques lignes qui nous sont accordées pour évoquer des dossiers qui méritent toute votre attention.

Le conseil a validé un projet de construction d'un hôtel sur un parking de Rajat.

Comme vous, nous sommes surpris de cette future construction dans un espace naturel classé où les riverains voient leurs demandes systématiquement refusées à ce motif.

Le PLU sera modifié comme ce fut déjà le cas pour la verrière dans le parc.

La majorité a justifié le choix du site en raison de problèmes de voisinage et les perpétuelles incivilités, notamment nocturnes sur ce parking.

"Rassemblement pour Saint Pierre" espère que ce projet permettra au locataire du château d'améliorer sa situation financière après ces années Covid, en engrangeant de nouvelles recettes. La convention signée en 2017 avec le délégataire du château prévoyait de verser à la commune un pourcentage des bénéfices. Rappelons qu'à ce jour, 7 ans après l'achat du Domaine de Rajat, aucun bilan financier annuel ne nous a jamais été présenté en commission finances malgré nos demandes répétées.

Début Juillet la commune s'est portée garante pour un prêt de plus de 2 millions d'euros souscrit par la Semcoda pour la construction de logements Route de Givors.

Ce n'est pas la première fois que la commune est sollicitée pour ce genre d'opérations. Néanmoins, nous avons rappelé le contexte national actuel et les difficultés rencontrées par les promoteurs pour vendre leurs logements neufs, du fait du refus des banques d'accorder des prêts aux particuliers.

La commune a renouvelé son adhésion au groupement pour l'achat d'électricité. Des maires du Rhône ont dénoncé ces accords signés où la facture a considérablement augmenté en raison de tarifs mal négociés.

Durant toute cette période estivale, vos élus de "Rassemblement pour Saint Pierre" restent toujours à votre écoute.

Nous vous souhaitons à tous un bel été et aux petits Saint-Pierrards nous souhaitons de bonnes vacances scolaires bien méritées.

Les élus de "Rassemblement pour Saint Pierre" ■

jusqu'au 26 juin 2023 C'est la vie ...



MARIAGES

RIBEIRO Alexandre & JARDINET Marie	27 mai
CAMOS Lucas & TOUMI Mina	3 juin
CRESPO Thierry & LABROSSE Denise	17 juin
LALLEE Éric & PETIT Agnès	24 juin



NAISSANCES

JEZIORNY	Lorys, Hugues, Alain	30 avril
MARTIN	Mahé, Andréa, Hee-Il	10 mai
COPIN	Romy, Colette, Raymonde	15 mai
GUEMRI	Imran	16 mai
MALBERT	Gabin, Baptiste	25 mai
LACROIX - JUVENETON	Matisse	1 ^{er} juin
MICHAUD	Rose, Emma, Juliette	25 juin

DÉCÈS

MUSTO	Concetta, veuve GRECO	13 avril
PARENT	René	23 avril
DUPUIS	Monique, veuve PETIOT	30 avril
DUFOURNEAUX	Alain	17 mai
BONNET	Pascal	22 mai
STORHAYE	Mauricette, épouse BITSCHENE	5 juin
HOSIK	Marie, épouse JARDILLIER	6 juin
YANACOPOULO	Jean	8 juin
TOMASSI	Amélia, veuve LOMBARDI	12 juin
BIDAUD	Régine, épouse JAILLET	18 juin
BOULUD	Julien	26 juin



Hommage à Régine JAILLET



Adieu Régine

Le 18 juin 2023, nous avons perdu une figure inoubliable en la personne de Régine Jaillot. Son départ ne touche pas seulement les habitants de Saint Pierre de Chandieu, mais l'ensemble de la région qui fréquentait le magasin "Chez Jaillot".

En effet, la Maison Jaillot était bien plus qu'une simple entreprise familiale et Régine incarnait une patronne emblématique. Nous avons la chance de toujours y trouver ce que nous cherchions.

Dans notre village, Régine régnait en maître sur un magasin qui évoluait au gré des saisons. En novembre, elle nous proposait des chrysanthèmes, tandis qu'au printemps, elle offrait une variété de fleurs et de légumes à planter. La Maison Jaillot récupérait également les céréales et bien d'autres produits et son magasin était un véritable trésor pour tous les habitants de la région.

Régine Jaillot était également le ciment qui unissait les commerçants locaux, notamment en collaboration avec le président Claude Tedesco, Gerard Quemin et Isabelle Dubois. Pendant près de 20 ans, ils ont animé ensemble une association dynamique, organisant des soirées, des ventes de brioches, du vin chaud, ainsi que des rassemblements sur la place avec du chocolat chaud.

Notre commune est nationalement reconnue pour son carnaval et c'était l'occasion pour Régine et sa famille d'accueillir chaleureusement les étapes rituelles des Gones et Magnauds pour un casse-croûte convivial !

Régine, avec l'appui de son association et de la municipalité, a également organisé divers événements au profit des enfants handicapés.

Nous avons eu le privilège de la connaître et de bénéficier de sa présence bienveillante.

Sa mémoire restera gravée dans nos cœurs et sa contribution à la communauté ne sera jamais oubliée. Elle a laissé une empreinte indélébile sur notre territoire et nous nous souviendrons toujours d'elle avec affection et gratitude. ■

Hommage à Julien BOULUD



Avec le départ de Julien, une mémoire s'envole

Le 30 juin 2023 nous avons accompagné Julien Boulud, grande figure de notre village de Saint Pierre de Chandieu et c'est avec une profonde émotion et un grand respect, que nous lui avons rendu hommage.

Né le 15 juin 1928 à Chandieu, dans une famille d'agriculteurs, Julien était un homme exceptionnel, doté d'une curiosité innée, d'une inventivité formidable et d'une attention bienveillante envers autrui.

Julien était et restera une véritable figure emblématique de notre commune et l'encyclopédie vivante de notre village. Il était passé maître dans l'art de transmettre.

Il était le détenteur d'un trésor d'histoires et d'anecdotes sur la vie de notre village, tant et si bien qu'il aurait pu écrire un livre captivant à lui seul.

Avec Marie, il a bâti une grande et belle famille unie, aussi un chapitre entier de son livre aurait été consacré aux naissances de ses 5 enfants, de ses 14 petits-enfants et enfin de ses 18 arrière-petits-enfants.

Ses enfants étaient sa plus grande fierté et il pouvait être fier de leur avoir transmis le sens du courage, du travail, du devoir.

En effet, s'engager sur une liste électorale pour se mettre au service de son village, mais aussi être pompier pendant plus de 31 ans est un signe évident de courage et de bienveillance.

Son livre aurait été rempli de conseils précieux, témoignant de son attention constante au bien-être de chacun.

Toutefois, ce livre ne se referme pas pour autant, car Marie continuera à écrire son histoire, entourée de toute sa belle famille.

Ensemble, ils perpétueront son héritage, en préservant ses valeurs, son amour et sa bienveillance, pour que son esprit continue de vivre parmi nous.

Tel un patriarche perché au sommet des collines de notre beau village, son influence continuera à planer sur la campagne, mais sa mémoire et ses souvenirs nous manqueront cruellement. ■

